Le Petit Montre-toi

BULLETIN MUNICIPAL **Décembre 2022** N°87

MONTROTTIER

Bonne et heureuse année 2023

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Édito 3
Déclarations de travaux 4
Permis de construire 5
Comptes administratifs 2021 6
Budget primitif 2022 7
Le CCAS 8
L'espace de gratuité 9
Repas partagés 10
Couture 10
Fleurissement & Décoration 11
Ressources humaines 11
Affaires scolaires 12
Tourisme 12
Familles ukrainiennes 13
Le Conseil Municipal Jeunes : une année riche en projets 14
Voirie 16
Zoom sur la réforme de la publicité des actes administratifs des collectivités et de son application à l'échelle de la commune 17
Bâtiments & lotissements 18
DOSSIER SPÉCIAL : Énergies 20
Un nouveau médecin à Montrottier 24
Cérémonies du 11 novembre 24
Jeunes de plus de 16 ans : pensez au recensement 25
Ordures ménagères : précisions… 25
Découverte de Montrottier et ses environs en randonnée pédestre 25
Déploiement de la fibre par Orange : où en est-on ? 26
AGENDA 2023 26

VIE DU VILLAGE

4L Trophy, un nouveau défi pour 2 jeunes montrottoises 27
Boules lyonnaises 28
Un nouvel entraîneur de tennis ! 28

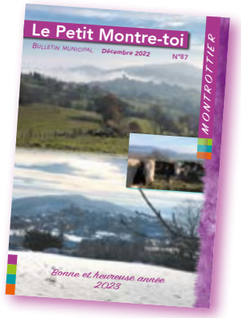

Association Autant d'Équilibres 29
Sortie du livre : Dépendances de l'abbaye de Savigny, prieurés et châteaux 29
Le Sporting Club des Bigarreaux 30
Le CIS continue à recruter des bénévoles pour la fête des œufs 2023 30
Votre bibliothèque-médiathèque municipale évolue et continue à s'animer 32
Les Amis de Saint-Martin : De JUSSIEU, un affaire montrottoise 33
Les sapeurs-pompiers de Montrottier 34
Raconte-moi une chanson : école de musique associative de Montrottier 35
Le Club du Pothu 36
Sortie du livre de Pierre LIEUZE : Le grand Fayard 37
École privée St-Joseph 38
École publique 39

INFOS DIVERSES

Le Groupement des 4 Cantons 40
Association des handicapés des Monts du Lyonnais 41
Solidair-aidants Monts du Lyonnais 42
Liste des associations 43
Tarifs des salles de Montrottier 43
État civil 44
NUMÉROS UTILES 45
CLASSES 2022 48

Conception et impression : Imprimerie EGF & CIM
69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : contact@imprimerie-egf.fr
www.imprimerie-egf.fr

Édito

En ces heures festives, toujours troublées entre la guerre en Ukraine, la crise sanitaire et celle des énergies, c'est au nom de l'ensemble des élus et des agents communaux, que je souhaite, à toutes et tous, mes **meilleurs vœux de bonheur pour 2023** : vœux de confiance et d'espoir. Et, en cette période si particulière, le contexte me presse, plus que jamais, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous, et ceux qui vous sont chers.

■ Montrottier non épargné par la crise de l'énergie

En ce début d'année 2023, le prix de l'énergie va impacter fortement notre budget, notre commune n'est pas éligible aux tarifs règlementés de l'électricité, c'est donc une augmentation de 200% (x3) que notre budget devra supporter. En ce qui concerne l'éclairage public le coût (x2) est fiscalisé directement sur la taxe foncière (part syndicale SYDER).

Dès l'automne 2022, le conseil municipal a décidé de **réduire le temps d'éclairage des rues**, d'**éteindre celui de la Chapelle Saint-Martin** et de **diminuer l'éclairage festif de fin d'année**. Nous avons **limité le chauffage des locaux** à 19° **et celui du complexe sportif** à 17°, demandé aux associations d'être très attentives sur le chauffage et l'éclairage des salles. « **L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas** ».

■ Un réseau de chaleur comme solution

Notre commune s'est engagée avec le SYDER (SYndicat Départemental d'Energies du Rhône) à la construction d'un réseau de chaleur collectif public **afin d'éliminer le maximum de chaudières fioul, gaz et chauffages électriques des bâtiments communaux et d'en faire profiter aux propriétaires privés** proches de ce futur réseau.

Il sera composé d'une chaufferie centrale implantée au bout du parking de la salle des sports et fonctionnera à partir de bois déchiqueté issu d'une filière locale, c'est le combustible le moins cher du marché et il est renouvelable. Deux kilomètres de conduits isolés transporteront de l'eau à 85° vers des échangeurs afin d'assurer le chauffage des bâtiments concernés.

Les calories consommées seront directement facturées par le SYDER. La facture comprendra le coût de la maintenance, du combustible bois et de l'amortissement de l'installation.

■ La maison de santé verra le jour

Après de longues tracasseries administratives, ce projet a bien commencé et devrait se terminer en automne 2023. La maison de santé accueillera **de nombreux professionnels** déjà installés sur la commune et bien sûr un **nouveau médecin** : le Docteur Kévin BEAUTEMS qui exerce en attendant aux ateliers de la Madeleine.

■ La vie associative

La vie associative montrottoise a repris le cours de ses activités, tant bien que mal et sans se décourager. Ces bénévoles, réguliers ou occasionnels, ne ménagent ni leur peine, ni leur énergie, pour valoriser le "bien-vivre ensemble" et la solidarité, indispensables à la vie du village. Qu'ils soient félicités pour leur engagement, pour leurs actions menées toujours avec humilité, et pour ces moments de détente et de convivialité. La municipalité mettra toute son énergie au service du CIS pour le retour de la célèbre "**fête des œufs**" le 9 avril prochain.

■ De nombreux projets pour 2023

D'autres projets devraient se réaliser en 2023 : la **mise en valeur de la place d'Albigny**, la **rénovation énergétique** et la **création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite à la salle communale Pierre Dupeuble** toujours à Albigny, l'**isolation des vestiaires du stade de foot de Montrottier**….

Nous n'avons pas oublié les jeunes avec l'**installation de nouvelles structures ludiques** à destination des plus jeunes à côté de la salle des sports, dès la fin de cette année.

Je profite de ces quelques lignes pour dire merci aux Montrottoises et Montrottois qui, avec volonté et générosité, participent à l'accueil des réfugiés ukrainiens, sans oublier les membres du CCAS qui organisent le repas et le colis des aînés. De plus ils proposent régulièrement un repas partagé pour les personnes seules.

Je ne terminerai pas ce mot sans avoir remercié les adjoints, les conseillers municipaux, et les agents communaux, pour tout le travail et l'engagement sans faille, qui font grandir notre commune.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de bonheur, de convivialité et de bienveillance. Prenez soin de vous et de vos proches.

Avec mon dévouement,

Michel GOUGET
Maire de Montrottier

Déclarations de travaux

NOM	Lieu-dit	Nature des travaux
Eliane LEGRAIN	23 chemin de la Chapelle	Rénovation fenêtre façade peinture
Martine CLEMENT et Thierry MARCEAU	80 impasse de la Tuilerie	Création petit camping 6 places et 20 personnes maximum
Marianne BONNET et Loris BERTHE	112 chemin de Montmartin	Extension 20 m² de construction existante de 75 m²
Philippe BLANC	50 impasse des Maïs	Remplacement des fenêtres bois en alu avec volets roulants et portail de garage
Martine CLEMENT et Thierry MARCEAU	80 impasse de la Tuilerie	Serre tunnel
Benoît MITJAVILA	4 chemin de Montmartin	Ouverture avec porte sectionnelle de 3 x 2 m aluminium gris fonte Ral 7016
Amandine GORMAND	(2-14 Grand'rue) rue des Remparts	Fenêtre de toit cheneau et bandeau remplacement des menuiseries en bleu ciel
Alain DEBOURG	43 rue des Remparts	Remplacement toiture à l'identique tuiles Omega rouges portes et fenêtres bois
Aurélie VIANNAY	283 chemin de la Guillonas	Abri de stockage 20 m² (4x5x2,7) dalle béton structure bois toit tôles rouges
Jean-Gérard et Irène DEBOURG	401 route de Lyon	Volets roulants sur 2 fenêtres gris quartz
Élodie BLANC et Alexis DUFFET	197 chemin de La Ferme	Mur de soutènement surmonté d'un garde-corps
Cédric RACLE	47 Grand'rue	Remplacement tuiles du garage et pose fenêtres de toit
Lucien POYARD	34 impasse des Hirondelles	Pose de volets alu couleur chêne doré
Julien DEBORDE	184 chemin de Pineteau	Remplacement fenêtre et porte gris 7016 menuiserie et ferronerie
Béatrice PROST	159 Grand'rue	Remplacement fenêtre couleur bronze B390s Kline
Damien FAVRICHON	2943 route du Grand Chemin	Réfection toiture à l'identique tuiles Omega 10 rouges, agrandissement fenêtre 2,30x2,10
Sylvain PIANOS VULPAS	153 chemin du Peronnet	Installation panneaux photovoltaïques toiture sud ouest sur 176 m² pour 36 kva triphase
Laurent BARNET	Le Raty La Déserte	Création d'une terrasse non couverte
David NOTIN	243 route de Lyon	Création d'une fenêtre 200x115 cm avec châssis fixe
Simon VIANNAY	283 chemin de La Guillonas	Création de piscine 9x4x1,50 m
Thierry ROCHE	118 impasse des Hiboux - Am 255	Changement de façades et toiture grange pour mise en sécurité
Yann PUJOL France Global Energies	3034 route de Lyon	Installation de panneaux photovoltaïques 3,75 Kw de 18m²
Alexandre TIVILLIER	243 chemin des Chataîgniers	Construction muret 1,60 m de haut imitation pierre, retrait du muret existant
Didier JACQUEMETTON	582 chemin de Pineteau	Construction pergola en aluminium 3,88x3,88x2,10 m gris Ral 7016
Alexandre TIVILLIER	582 chemin de Pineteau	Construction d'une piscine hors-sol
Laurent BISMUTH	2004 chemin du Souzy	Réfection charpente et couverture du chapi tuiles Omega rouges
Bernard MITTON	32 impasse de la Cure Albigny	Changement menuiserie PVC et aluminium gris clair Ral 7030
Simon VIANNAY	283 chemin de La Guillonas	Local technique et abri de mobilier 4x5 m coloris mur T80 et tuiles rouges Omega 13
Michel MECHENIN	775 chemin du Pionnier du Bas	Tunnel de stockage agricole 15x9x3,40 m
Marie-Christine LACOUR	196 chemin des Grandes Terres Am 252	Pergola 6x3x2,50 m bois peint gris couverture polycarbonate
Energy-Go pour Franck MAYNAND	Le Michaud - Ac 49	Panneaux photovoltaïques
Jean-Claude RABY	48 chemin des Chazottes - Ah 180	Changement des menuiseries portes entrée, garage, fenêtres + volets en PVC gris anthracite Ral 7016
Éric BASSO	1394 route de St-Julien - An 157 et 251	Installation d'une pompe à chaleur réalisée par M. BRUN ancien propriétaire en déc. 2012
Éric BASSO	1394 route de St-Julien - An 157 et 251	Rétroactif - Remplacement de 5 fenêtres bois par PVC double vitrage
Jean-Marc DURDILLY	La Grande Olivière	Rénovation de 5 fenêtres bois en PVC couleur bois + rénovation de l'escalier
Irène CHAMBE	59 chemin de la Ferme	Déplacement de l'ancien conduit de cheminée, construction en briques anciennes
Adrien DELORME Effy Solaire	2620 route de St-Julien - An 239	Installation de panneaux photovoltaïques 9 Kw de 47,05 m²
Jean DARCEY	Armont - Ak 72	Coupe d'arbres sapins et bois taillis
Stéphanie GOUZIL	326 chemin du Pothu - Ax 281	Réhausse de cheminée
Aymeric et Vanessa DUFFET	209 chemin du Raty - Ax 425 et 423	Abri de jardin ouvert sur mur existant toit terrasse
Gilles GARIN	Le Sapiné	Coupe d'une trentaine de sapins Douglas
Marcelle DIZAZZO	17 chemin de la Chapelle Saint-Martin	Panneaux photovoltaïques

Liste arrêtée au 3 novembre 2022

Permis de construire

NOM	LIEU-DIT	NATURE DES TRAVAUX
Delphine MARJOLLET	Albigny - Ad 74/132	Construction maison neuve
Bernard et Bernadette MITTON	Albigny - Ad 170/180/182	Construction maison neuve
Sébastien GRANJARD	Malagoutte - An 270	Extension par surélévation partielle
Damien CARTON et Aline BARBERET	Les Roches - Am 203	Extension côté ouest et abri voiture + atelier côté est
Patricia BOUILLET	Les Gouttes Ad 158/166	Construction hangar de stockage de fourrage
Florian CHAMPLIAUD	Ay 239	Construction terrasse bois 40 m² (non clos non couvert)
Emmanuel POYARD	La Chambardière As 222	Tunnel agricole de stockage 300 m²
SYDER	76 route de l'Étang	Chaufferie bois

Liste arrêtée au 3 novembre 2022

Comptes administratifs 2021 en euros

Dépenses de fonctionnement

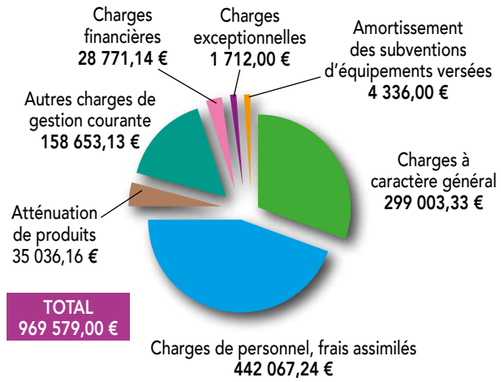

Recettes de fonctionnement

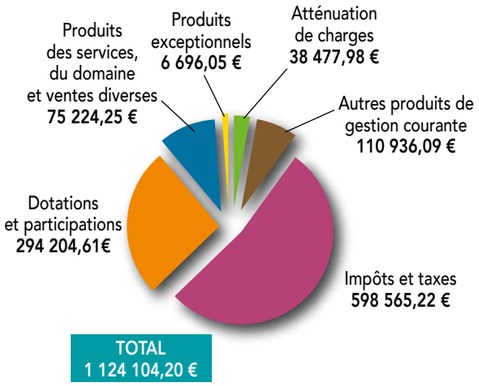

Dépenses d'investissement

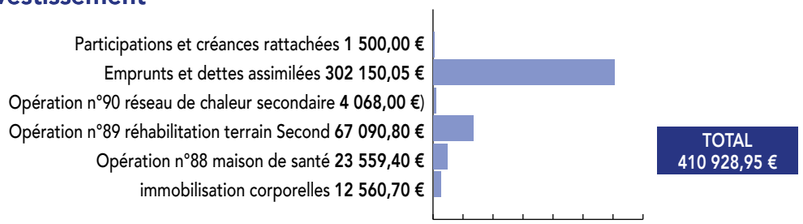

Recettes d'investissement

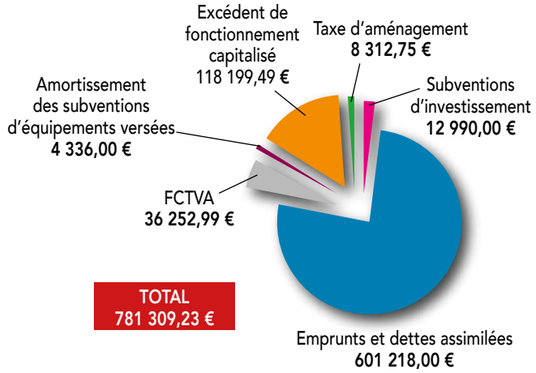

Analyse de la dette communale au 31 décembre 2021

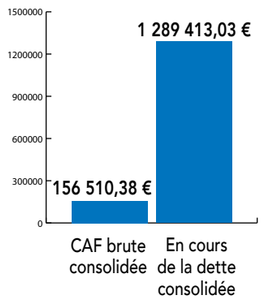

Capacité de désendettement : **8,23 années**

Budget primitif 2022 en euros

Dépenses de fonctionnement

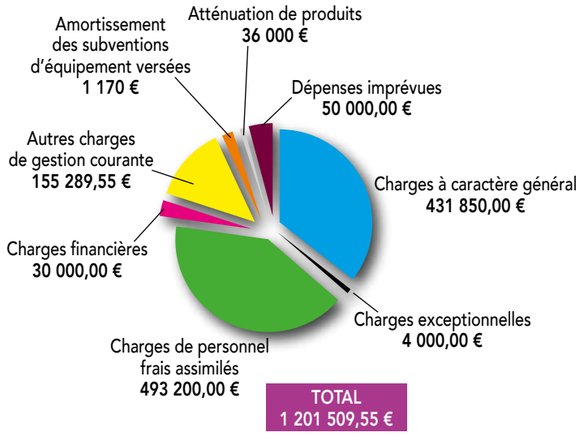

Recettes de fonctionnement

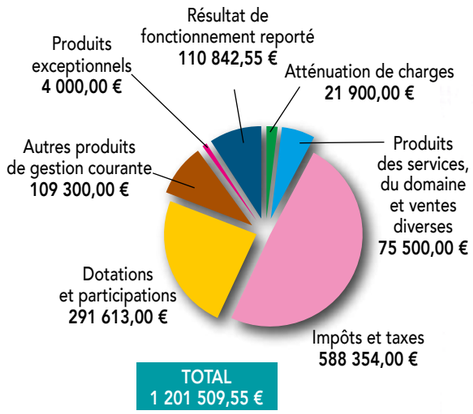

Dépenses d'investissement

TOTAL 1 671 511,00 €

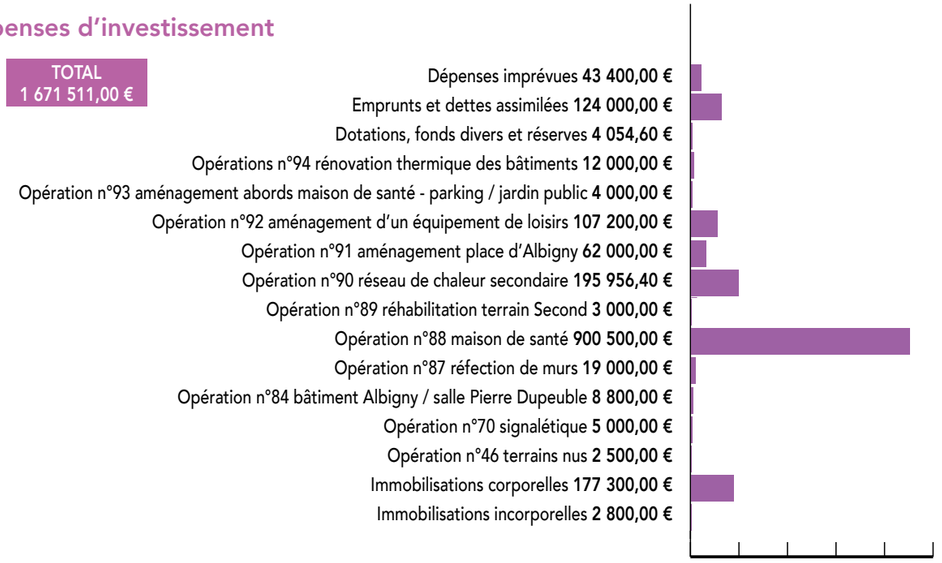

Recettes d'investissement

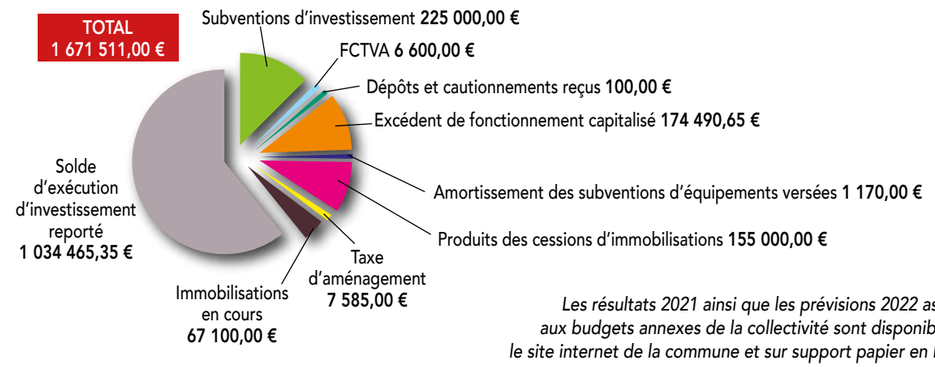

Les résultats 2021 ainsi que les prévisions 2022 associés aux budgets annexes de la collectivité sont disponibles sur le site internet de la commune et sur support papier en Mairie.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

■ *Nos aînés*

Comme chaque année, les personnes de plus de 75 ans de notre commune ont été invitées par le CCAS à un **repas** convivial, qui a eu lieu le **samedi 15 octobre** dans la salle des fêtes.

Après le mot d'accueil de M. le Maire, l'apéritif a été offert et servi par le CIS (Comité Inter-Sociétés). Puis, des membres du CCAS et d'autres bénévoles ont œuvré pour la bonne organisation de ce repas.

Cette année, le menu, qui a régalé la soixantaine de personnes présentes, a été préparé par le restaurant Beau Séjour de Villechenève. Quelques convives l'ont agrémenté d'un petit verre d'eau-de-vie en fin de repas !

Cette belle après-midi a été agréablement animée par Laëtitia CHAPIT, chanteuse de variétés, qui a su faire danser et même chanter les personnes présentes, convives ou serveurs.

■ *L'alimentation solidaire à Montrottier*

Se nourrir correctement peut se révéler difficile pour des personnes en situation de précarité. L'association POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE, basée à St-Symphorien-sur-Coise œuvre pour cette cause.

En lien avec les assistantes sociales et les CCAS des communes, et grâce à des cultivateurs du département, qui offrent ou vendent à bas prix une partie de leur production, **des permanences hebdomadaires sont organisées dans quelques communes des Monts du Lyonnais**.

Participant à cette action de solidarité, **Montrottier met à disposition une salle dédiée à la distribution**. Pour un prix modique, des produits frais et locaux sont proposés aux familles dont les ressources sont limitées.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez plus d'informations sur cette association.

■ *Participation du CCAS aux activités des enfants*

Le CCAS a renouvelé l'**aide accordée pour les activités culturelles ou sportives pour les enfants de moins de 16 ans ainsi que le montant selon le quotient familial**. Les dossiers pour bénéficier de cette participation financière sont à récupérer en mairie.

Barème pour les activités sportives et culturelles (limitée à une seule aide par enfant) :

Le CCAS a décidé de reprendre le barème en vigueur :

Si QF ≤ 600	aide de 50% et limitée à 100 €/enfant
De 601 à 700	aide de 40% et limitée à 70 €/enfant
De 701 à 800	aide de 30% et limitée à 40 €/enfant

Pour ce qui concerne les centres d'accueil sans hébergement (Centre aéré) :

Si le CCAS reçoit une facture ET une attestation de présence de l'enfant, la participation sera versée directement au centre d'accueil.

Si le CCAS reçoit une facture acquittée et un RIB, la participation sera versée à la famille.

Le CCAS a décidé de mettre en place le barème suivant :

Si QF≤ 600	aide de 5 €/jour et par enfant, limitée à 180 €/an
De 601 à 700	aide de 3 €/jour et par enfant, limitée à 100 €/an
De 701 à 800	aide de 2 €/jour et par enfant, limitée à 70 €/an

L'espace de gratuité

« Apporter pour redistribuer, choisir par nécessité ou envie »

Depuis plus d'un an, l'espace de gratuité est installé dans l'ancienne cure du village. Dans l'attente de travaux qui devraient encore agrandir ses locaux, il demeure fidèle aux souhaits de Michel CROIZER qui avait participé à sa création lors de l'accueil des familles syriennes dans notre village en 2016.

Il demeure donc ce **lieu solidaire intergénérationnel** dans lequel s'exprime le partage, la place donnée à chaque personne qui le visite. **Lieu de rencontres** également où les échanges se font autour d'un café ou d'une pâtisserie, fournis par les bénévoles qui l'animent ou par ses visiteurs.

On peut y choisir gratuitement des vêtements, de la décoration, de la vaisselle, des jouets, des livres, des CD et DVD…

Depuis l'été dernier, des centaines de personnes de Montrottier et des villages alentour sont venues déposer des vêtements ou des objets en bon état pour leur offrir une seconde vie quand d'autres, parfois les mêmes, en ont récupéré pour se faire plaisir, pour offrir ou pour améliorer leur existence.

Une quinzaine de bénévoles s'affaire chaque semaine à récupérer les dons, les trier, les mettre en valeur. Cette activité hebdomadaire a été rendue particulièrement difficile depuis la condamnation de deux pièces du rez-de-chaussée. Avec moins d'espace pour trier, ranger et s'organiser au mieux, les bénévoles ont eu pour autant le souci de garder la meilleure qualité d'accueil.

Les explications données au fil des semaines aux donateurs ont porté leurs fruits. Les dépôts sont globalement de bien meilleure qualité pour la grande satisfaction du public. La redistribution est également au rendez-vous ; les vêtements, livres, CD font leurs retours dans les présentoirs après utilisation.

L'espace de gratuité peut aussi aider à récupérer des **meubles, lits, chaises, bureaux**. Il peut aussi aider à faire savoir ce dont on pourrait avoir besoin. Pour cela il est relayé par un groupe **Facebook : Solidarité/entraide Montrottier** sur lequel déjà plus de 720 personnes peuvent se tenir au courant de ses activités et propositions.

L'espace de gratuité est ouvert aux visiteurs les 1er et 3e vendredis de chaque mois de 13h30 à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h. Les dons doivent être apportés à ces mêmes heures d'ouverture. Si vous souhaitez prendre votre part de solidarité active et aider les bénévoles, il vous suffit de vous rapprocher de l'une des trois responsables de l'espace lors de ces horaires d'ouverture.

Repas partagés

Ils sont une trentaine le **3e mardi de chaque mois**, à se retrouver autour de la table au foyer rural. Des personnes seules, quel que soit leur âge, dégustent un repas, où entrées et desserts sont apportés par les participants. Le plat principal est cuisiné par un restaurant.

Un beau moment de **partage**, de **rencontres**, où chacun aime ces instants d'**échanges**, afin d'entraver la solitude, de lutter contre l'isolement. Des midis toujours très gais qui se terminent par des jeux de cartes ou de société pour rester plus longtemps ensemble. Cette organisation nécessite une dizaine de bénévoles impliquées dans la vie associative du village. ***Ne restez pas seul, rejoignez-les en vous inscrivant auprès de la mairie.***

Couture

Boutons, fermetures éclair, ourlets. Réalisation de torchons-mains, d'une ceinture au crochet, de bonnets ou de chaussettes au tricot, du point de croix....

De la reprise de vêtements au tricot sous les conseils experts de Nicole, ou l'œil d'Yvette, la couture n'aura plus de secret pour vous.

Vous pouvez nous rejoindre le **3e samedi de chaque mois de 14h30 à 17h30**, pour vos petits travaux quels qu'ils soient, salle des associations. Tout le matériel est sur place. Vous apprendrez, passerez un bon moment et c'est gratuit.

Fleurissement & Décoration

■ *Fleurissement*

Comme chaque année, l'équipe technique et la Commission Fleurissement, ont œuvré pour que notre village soit gai et fleuri. Fleurs et plantes aux couleurs chatoyantes. En mai, aidés de bénévoles, les plants annuels ont trouvé place dans les massifs ou bacs du village.

Merci à tous pour votre participation.

■ *Décoration*

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons réduit les guirlandes transversales des rues, tout ceci dans un nouveau contexte économique. Des efforts sont demandés aux particuliers, alors la commission déco, avec l'accord des élus, a décidé d'agir aussi dans ce sens.

Nous remercions les enfants des écoles pour leur participation à la réalisation de petits travaux manuels de décoration qui égayent le village.

Vous aimeriez aussi participer au fleurissement ou à la décoration du village ? Venez nous rejoindre en vous faisant connaître auprès de la mairie.

Ressources humaines

C'est grâce à tous les agents qui œuvrent chaque jour dans notre commune que les services fonctionnent dans les meilleures conditions possibles. Un grand merci pour leur disponibilité et leur investissement dans leur travail. Il n'y a pas une semaine où ils ne sont pas sollicités pour un remplacement de dernière minute, un dépannage urgent, un dossier à élaborer…

Cette année a été marquée par le départ à la retraite de Guylaine LAGRAVÈRE. Pendant de nombreuses années, elle a effectué un travail de qualité au sein de la commune auprès des jeunes à la MJ, auprès des plus jeunes à la cantine et au sein du Conseil Municipal Jeunes. Elle a œuvré à la valorisation du patrimoine de notre commune, en participant à l'élaboration de plusieurs projets comme le balisage des chemins, par exemple. Nous lui souhaitons une bonne retraite. Marie-Line RAFFIN la remplace à la cantine.

Cette année est également marquée par le recrutement de Mathieu PARASSIN. Il aide Fabienne GRANJARD à la cantine, à la préparation des repas, il fait le ménage de la salle. Il assure aussi la surveillance de la cantine et la garderie du soir.

Régis COQUET, Myriam RAYNARD, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Michel VIANNAY, Michel GOUGET, Véronique CROZET, en charge de la commission

Affaires scolaires

L'école

L'arrivée de nouvelles familles à Montrottier a considérablement augmenté l'effectif de l'école publique. Il faut savoir que, depuis des années, la commune verse une subvention à l'école de 55 € par enfant, correspondant à l'achat des fournitures scolaires. Il a donc été voté en conseil municipal une subvention exceptionnelle en lien avec cette **augmentation d'effectif**.

Accueil de loisirs

Depuis le mois de septembre, **l'école publique est ouverte le mercredi**. C'est l'accueil de loisirs qui occupe les locaux et qui encadre une quarantaine d'enfants. Seules les salles de motricité, la garderie et la 6e classe sont utilisées ce jour-là ; sans oublier la cour de l'école, évidemment ! Les repas, préparés par un prestataire, sont servis à la MJ. Cette "annexe" de la structure est la conséquence du **nombre croissant de demandes d'inscriptions**. Les locaux actuels, situés à Saint-Laurent-de-Chamousset ne permettaient pas d'y répondre favorablement. La commune de Montrottier, en mettant ses locaux à la disposition de l'accueil de loisirs, semble satisfaire les familles, les enfants et les animateurs qui ont beaucoup de plaisir à travailler dans ces lieux.

La garderie

Elle a retrouvé son fonctionnement d'avant. Plus besoin de séparer les enfants, plus besoin non plus de séparer les jeux. Ouf ! C'est un réel soulagement pour les enfants de pouvoir jouer avec leurs copains même s'ils ne sont pas dans la même classe. Pour rappel, **ce service fonctionne le matin et le soir**. Il est important d'inscrire à l'avance les enfants et de respecter le règlement.

La cantine

Elle connaît une **forte fréquentation**. C'est presque une centaine de repas qui sont servis chaque jour. En plus des **menus variés**, d'une **volonté de choisir des produits de qualité ou bio**, **de travailler en circuit court dès que cela est possible**,

on a souhaité aller plus loin en proposant régulièrement des **menus végétariens depuis le printemps**. Pourquoi depuis le printemps ? Parce qu'une diététicienne est intervenue pendant les vacances de Pâques. Elle a pu vérifier que les menus proposés étaient bien équilibrés. Elle a travaillé avec la cantinière sur des recettes, des menus, une planification des repas sur plusieurs semaines. Une formation riche en contenu pour le plaisir des papilles de nos écoliers !

Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT et Véronique CROZET, en charge de la commission

Tourisme

Ré-aménagement de la zone humide de Saint-Martin

Trois jours pour mener à bien ce projet.

C'est le challenge que l'école, la MFR de Chessy-les-Mines, a fixé à ces trois jeunes dans le cadre de leur BTSA Aménagement Paysager (le but étant de les sensibiliser au patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes) :

Baptiste CHAMBON, Alex RAFFIN et Tom CHAVEROT,

tous trois originaires de Saint-Forgeux.

Avant

C'est **six mois de travail en amont** pour choisir le site, définir les actions à mener, demander les devis, rencontrer les élus et les agents techniques, étudier la faisabilité du projet, communiquer sur leur projet, mettre en œuvre le chantier dans un souci d'efficacité en respectant les règles de sécurité.

Trois jours pour mener à bien ce projet.

C'est le moment de tailler le saule, planter la haie, sécuriser la mare, fleurir le panneau de la zone humide, installer une signalisation de la zone depuis la chapelle, broyer les branches, arracher les ronces, en un mot : mettre en valeur cette zone naturelle.

C'est une belle réalisation ! Le résultat parle de lui-même.

Michel VIANNAY, Véronique CROZET, tuteurs du projet

Après

Familles ukrainiennes

Cela fera bientôt un an, au début du printemps prochain, que des familles ukrainiennes ont trouvé refuge dans notre village, loin de la guerre et des bombes qui dévastent leur pays. Ce sont uniquement des mamans et leurs enfants qui sont accueillis, les papas et maris étant contraints de participer à la défense de leur pays.

En cette fin d'année 2022, il ne reste plus que **trois familles ukrainiennes à Montrottier**. Celle de Tamara a rejoint Villeurbanne pour cause d'emploi local. Celle d'Olga est partie tenter une nouvelle vie au Canada ; Olga elle-même a décidé de retourner en Ukraine, malgré le danger.

Les trois dernières familles, avec une grand-mère, Ludmilla, ont plutôt bien réussi leur intégration dans le village. Installées par l'association Habitat et Humanisme dans des **appartements vacants mis à disposition** par l'Opac, elles ont été accueillies par une dizaine de familles référentes de Montrottier. De plus, une quinzaine de bénévoles leur dispensent, **par semaine, quatre jours de discussion et de formation à la langue française**. Une étape indispensable pour pouvoir, comme ces mamans le souhaitent toutes, trouver un emploi. C'est désormais fait pour deux d'entre elles tandis que la troisième attend qu'un poste s'ouvre pour les rejoindre chez Eaton, la grande entreprise située aux Auberges.

La mairie a mis ses locaux à disposition notamment pour les cours de français et la, désormais légendaire, réputation de solidarité de Montrottier a fait le reste. Grâce à l'espace de gratuité et à l'appel aux dons du groupe Facebook Solidarité/entraide Montrottier, les appartements ont rapidement été équipés et les enfants ont pu être dotés de vêtements, livres et jeux. Des **bénévoles** ont été également mis à contribution pour aider les enfants dans leurs devoirs du soir, ou pour leur faire, pendant les vacances, découvrir des sorties dans la région proche (château de Chamousset, accrobranche à Violay, Salva Terra à Haute-Rivoire…). D'autres accompagnaient les mères de famille à l'épicerie solidaire de Montrottier ou aux Restos du Cœur à Tarare. Signe de leur bonne intégration dans le village, les familles ukrainiennes ont tenu à partager le "borch" traditionnel, une soupe à la betterave rouge, avec toutes les bonnes volontés qui ont aidé à leur installation.

Malgré le **départ de deux familles**, il ne faut pas s'attendre, en l'état actuel de la guerre que livre la Russie, à de nouvelles arrivées ukrainiennes ; même si quelques 400 personnes vivent toujours dans des structures d'accueil temporaires à Lyon. Les **appartements vacants** ont donc été **rendus à l'Opac**. L'éloignement de la Métropole, où il est indispensable de se déplacer pour actualiser les documents administratifs ou chercher un emploi, pousse les pouvoirs publics à essayer de trouver des hébergements pérennes sur Lyon ou sa proche banlieue. Au grand regret des responsables d'Habitat et Humanisme qui confient « n'avoir rencontré nulle part ailleurs, qu'à Montrottier, un tel élan de solidarité et d'entraide ».

VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal Jeunes : une année riche en projets !

Voilà presque 2 ans que nos 10 jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes ont entamé leur mandat. L'année 2022, à l'image de 2021, a été riche en projets.

Tout d'abord, ils ont organisé une **matinée "Nettoyons la nature"** le 14 mai 2022. C'est ainsi qu'une quinzaine de jeunes (élus, parents, grands-parents, écoliers…), ont déambulés dans les rues du village et de nos campagnes pour ramasser les déchets. Il est toujours regrettable de ramasser autant de mégots, papiers et cannettes alors qu'il est tellement facile de jeter dans les poubelles et d'éviter de nuire à la nature et à notre planète.

Ensuite, au mois de juin, durant 2 samedis, les jeunes ont eu la chance de travailler avec un artiste plasticien, expert en création partagée : Antoine LOUISGRAND. Son intervention, subventionnée par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) et relayée par l'association Filigrane, a permis à nos élus de **créer un projet artistique commun autour de leur grand plan de mandat : l'aire de jeux pour les 6/12 ans**.

Ainsi, ils ont commencé la première journée en faisant travailler leur imaginaire sur la future aire de jeux. Antoine les a magnifiquement accompagnés et de beaux dessins ont vu le jour.

Lors de la deuxième journée, les enfants ont construit entièrement une maquette de l'aire de jeux avec des matériaux récupérés. Le rendu est splendide ! L'ensemble des créations a été exposé durant les 2 mois d'été à la bibliothèque et au mois de septembre, lors du forum des associations.

Les travaux de l'aire de jeux ont démarré au mois d'octobre et se sont achevés fin novembre. Depuis quelques semaines, les petits peuvent donc s'amuser sur les **cinq nouveaux jeux**, pour leur plus grand plaisir !

Voirie

■ *État des lieux*

L'enveloppe budgétaire de 2022, allouée par la CCMDL (Communauté de Communes des Monts du Lyonnais) à la commune de Montrottier s'élevait à 67 099,50€, elle a permis de réaliser les travaux de voirie suivants :

- Reprendre 2 zones dégradées sur le **chemin de la Rouillère**, pour un montant de 28 593,19 €.
- Restaurer le **chemin de Mazieux** ainsi que l'**impasse Fleurie** afin de rectifier les écoulements des eaux pluviales en cas de fort orage pour un montant de 25 889,28 €.

Sur toutes ces zones, un revêtement bitumeux a été appliqué.

- 9 996 € ont été utilisés pour la réalisation de PATA (Point A Temps Automatique), principalement sur les chemins du secteur d'Albigny.

Le reliquat d'un montant de 2 621,03 € sera reporté sur l'enveloppe de 2023.

Les coûts d'entretien de la voirie étant de plus en plus élevés, le kilométrage rénové chaque année est de fait très limité. Aussi, un **code de la voirie**, (voir ci-après) a été établi par la CCMDL afin de sensibiliser chacun à l'importance de participer à la préservation de nos voiries.

Par ailleurs, la **bascule du marché du vendredi soir devant l'ancienne poste**, ainsi que le **passage en zone bleue du parking derrière la mairie** amène des premiers résultats tout à fait satisfaisants pour le bon fonctionnement de nos commerces et services. Merci de maintenir votre civilité dans vos stationnements.

Pour rappel, le stationnement y est limité en journée à 1h30 maximum hors dimanche et jours fériés (comme toutes les zones bleues hors stipulations contraires).

■ *Les projets*

Le **projet de remodelage de la place des Marronniers, au bourg d'Albigny**, est pratiquement finalisé. Il vient d'être légèrement modifié afin de s'adapter aux exigences du SYTRAL en accord avec le Département du Rhône et la CCMDL. Nous espérons voir sa réalisation au printemps-été 2023. Une présentation aux riverains sera conduite d'ici là.

De nombreuses voiries vont être temporairement impactées par le **passage du réseau de chaleur**. Nous tentons d'optimiser les prévisions de réfection des autres réseaux existants de façon concordante et concomitante. Puis viendra le temps d'une réflexion globale sur l'éventuelle reprise de l'aménagement de la voirie de la Grand'Rue.

Une **réflexion** est menée **sur la restructuration du chemin de l'Étang**, dont la réalisation pourrait avoir lieu début 2023, afin de garantir l'approvisionnement de la future chaufferie.

Le **projet "d'écluse" devant la pharmacie**, permettant d'améliorer (entre autres) la circulation des cars scolaires et l'accessibilité PMR autour de la maison de santé, ne pourra bien évidemment se concrétiser qu'après les travaux de voirie liés au réseau de chaleur.

Enfin en 2023, la **réflexion sur l'extension du parking de la mairie** devrait également pouvoir s'affiner.

LE CODE DE LA VOIRIE

On fait tous attention à bien respecter le code de la route, mais qu'en est-il du code de la voirie ? S'il n'existe pas d'examen officiel pour valider le bon apprentissage de ses règles, elles n'en restent pas moins primordiales pour assurer la sécurité des utilisateurs des routes et préserver le bon état de celles-ci.

En tant que gestionnaire des voies communales, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, intervient pour l'entretien des routes (inscrites au tableau de classement de ses communes) sur l'ensemble des communes de son territoire.

C'est pourquoi, dans son cadre d'action, elle tient à rappeler quelques exemples de règles essentielles pour la sécurité de tous.

Tailler les haies en bord de voies

Il est important que les riverains de voie publique routière entretiennent et procèdent à l'élagage de leurs haies si celles-ci gênent la visibilité ou empêchent la bonne circulation des véhicules.

En l'absence d'autorisation, les plantations d'arbres et de haies ne doivent pas se situer à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Celles-ci doivent être entretenues pour ne pas empiéter sur le domaine public.

Préserver les voiries du ruissèlement des eaux pluviales venants de parcelles privées

Les eaux pluviales survenant du domaine privé et ruisselant sur le domaine public peuvent poser des problèmes de sécurité pour les véhicules circulants sur ces voies ou pour la pérennité des ouvrages.

Les **solutions / conseils** :

- Lors de nouvelles constructions, prendre en compte les eaux pluviales afin qu'elles ne se déversent pas sur le domaine public (caniveau).
- Quand c'est possible pour les agriculteurs, ne pas labourer perpendiculairement à la voie et planter des haies sur les points sensibles.

Le milieu de l'agriculture sollicite également beaucoup les voies communales, des solutions ou conseils existent pour que chacun puisse profiter de ce bien commun dans les meilleures conditions. Des informations plus complètes sont à votre disposition auprès de votre commune. N'hésitez pas à vous renseigner.

Zoom sur la réforme de la publicité des actes administratifs des collectivités et de son application à l'échelle de la commune

Les modalités de publication des actes administratifs de la collectivité depuis le 1er juillet 2022 sont les suivantes :

- **Actes réglementaires et décisions *sui generis*** : publication électronique (site internet de la commune).
- **Actes individuels** : notification aux intéressé(e)s. Les arrêtés accordant des permis de construire ou de non-opposition à des déclarations préalables de travaux, bien qu'étant des décisions individuelles, font toujours l'objet d'un affichage (sur le terrain et en Mairie) conformément à l'article R*424-15 du code de l'urbanisme.

Les séances du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS

- **Le compte rendu de séance** du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS est supprimé. Il est remplacé par une **liste des délibérations** qui doit être mise en ligne sur le site internet de la commune et affichée en Mairie dans un délai d'une semaine.

Les délibérations adoptées lors des séances sont disponibles dans leur texte intégral dans le même délai sur le site internet.

- **Le procès-verbal** de chaque séance doit être mis en ligne sur le site internet dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été adopté, soit lors de la séance suivante.
- **Information du public**
  Dans l'intérêt d'une **information** élargie du public des actes de la collectivité, les élus ont décidé de maintenir une publication par voie d'affichage des actes publiés électroniquement.
- **Communication des documents**
  Toute personne peut **demander à obtenir sur support papier un acte publié sous forme électronique**, à l'exception des demandes abusives qui peuvent être caractérisées par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique.

Bâtiments & lotissements

2022,
l'année du carrefour de tous les projets

Nous ne reviendrons pas ici sur le réseau de chaleur avec chaufferie biomasse qui est détaillé dans l'article sur les énergies et qui a été présenté lors de la réunion publique du 4 octobre 2022. Pour les propriétaires intéressés qui désireraient s'y raccorder et qui ne se seraient pas encore manifestés, vous pouvez déposer vos coordonnées auprès de la mairie. La réalisation de ce réseau de chaleur vertueux se fera sur l'année 2023.

Vous avez certainement pu constater le démarrage de la réhabilitation de l'ancien bâtiment des Genêts permettant la **création de la future maison de santé**, indispensable au maintien de l'offre de soin sur notre commune. Bien que ce dossier soit particulièrement complexe à tous points de vue (administratif, technique, approvisionnement, juridique et financier), les travaux avancent admirablement. Les étapes actuelles ne sont pas encore très photogéniques mais sont indispensables à une bonne préparation du bâti dont l'esthétisme va être prochainement bouleversé. En parallèle, les plans d'aménagement des plateaux rassemblant les cabinets médicaux ou paramédicaux ont été améliorés et adaptés aux attentes des professionnels de santé puis soumis à validation de l'Ordre des Médecins.

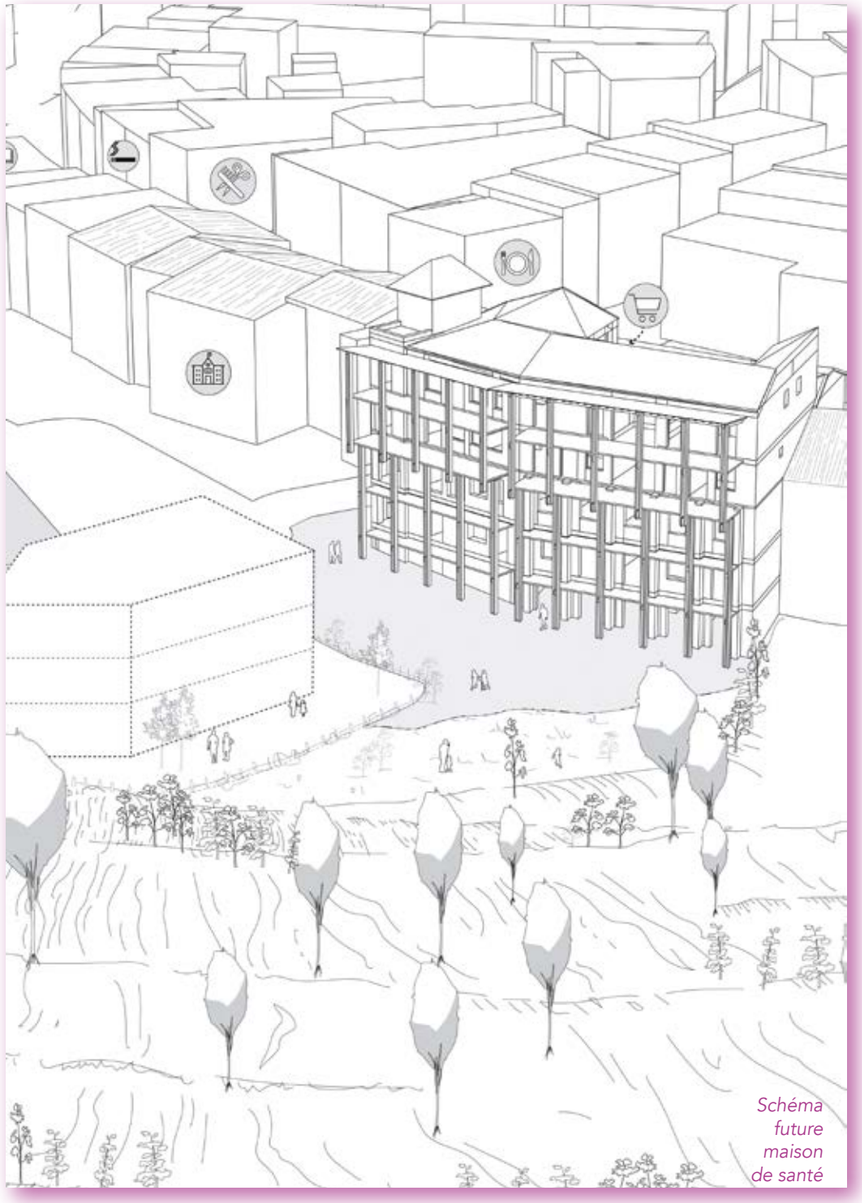

Schéma future maison de santé

Le **nouveau WC public automatique**, installé dans le local au centre du parking de la mairie, est en fonctionnement depuis avril 2022.

Les **finitions des façades extérieures** se feront avec les façades du bâtiment des Genêts afin de coordonner l'ensemble. Il semble apporter satisfaction et quelques ajustements sur la programmation des automatismes ont permis d'améliorer sa fonctionnalité. Mais il faut trouver le bon équilibre entre temporisation nécessaire à son nettoyage correct et rapidité du cycle pour limiter l'attente éventuelle. De plus, ses horaires d'ouverture sont susceptibles d'être adaptés. En effet, à la suite d'actes de malveillance dès le début de sa mise en fonction, nous avons été contraints de restreindre sa plage horaire d'utilisation.

Le **fonctionnement du corps de chauffe de la chaudière fioul de la salle des sports**, qui avait percé en début d'année, a pu être prolongé par une réparation provisoire qui a permis d'aller au bout de la saison de chauffe ou presque. Grâce à la perspicacité de nos agents techniques, une **chaudière de remplacement** a pu être trouvée et a été mise en place pour assurer la saison de chauffe 2022-2023.

La **foudre**, tombée sur Montrottier le 17 août, a détérioré un grand nombre d'appareillages et en particulier tout ce qui est lié au réseau téléphonique (box, routeur, switch, transpondeur d'ascenseur, interphone, alarmes…) : de nombreuses demandes de réparation ont été menées (mairie, école, Genêts, cantine). L'expertise, dépêchée par notre assureur, n'a eu lieu qu'à la mi-octobre.

L'école publique, en particulier, a été fortement impactée par la foudre. Nous avons joué un contre-la-montre pour obtenir les pièces nécessaires avant que la météo ne se rafraîchisse trop. Les premières véritables réparations – dont dépendait la mise en route du chauffage – de la Gestion Technique Centralisée (GTC) et de la Centrale de Traitement de l'Air (CTA) n'ont pu avoir lieu qu'à la toute fin des vacances scolaires de la Toussaint !

Enfin, la **procédure judiciaire concernant – notamment les fuites – à l'école publique** avance lentement mais plus que jamais : après de nombreuses visites d'expertise, plusieurs extensions de procédure (à l'ensemble des bâtiments) et une nouvelle recherche de fuite prévues pour fin 2022, les premières réparations ou réfections vont pouvoir être engagées.

Un **nouvel accès à la salle Pierre Dupeuble à Albigny**, dès à présent commandé, devrait être réalisé dès janvier 2023. La création de cet accès sera suivie par des travaux d'amélioration énergétique, notamment par l'isolation de la toiture et le remplacement des baies vitrées.

Un **projet d'extension du lotissement de la Croix Matillon** est en cours d'élaboration. Bien que soumis à des règles très restrictives d'urbanisme, notamment celles dictées par le nouveau PLU, lui-même contraint par le SCOT, ce projet promet un certain nombre de parcelles viabilisées disposant d'une orientation privilégiée et disponibles à la vente prochainement. Il sera bien entendu présenté en réunion publique dès que son élaboration sera suffisamment avancée.

En outre, il existe à proximité du cœur du village un magnifique **projet d'un petit immeuble collectif**, porté par ARB Promotion Immobilière, sur le terrain des Sources du Conan (anciennement terrain des installations de la menuiserie Second) à des tarifs tout à fait corrects, d'autant plus dans le cadre d'une construction respectant la dernière et exigeante réglementation thermique. Renseignez-vous en mairie ou directement auprès d'ARB (Alain BADOIL au 06 80 16 16 70 ou alain.badoil@arb-mdl.fr).

2023 devrait voir l'**ouverture de la maison de santé** et de **nombreuses autres améliorations des bâtis existants**, en particulier la salle Pierre Dupeuble à Albigny et la Cure de Montrottier.

VIE MUNICIPALE

DOSSIER SPÉCIAL

Énergies

Énergie ou énergies ?

Quelle qu'elle soit, l'énergie est partout au cœur de nos vies. Et, de plus en plus, une prise de conscience de toute son importance, son implication et ses conséquences est inéluctable.

Souvent, nous envisageons le problème énergétique comme binaire, comme s'il fallait allumer OU éteindre la lumière, voyager OU ne pas voyager, maintenir OU ne pas maintenir la température, c'est moi OU les autres qui doit réagir, la solution sera telle OU telle méthode énergétique ou technique… Alors que le problème vient principalement du "ET". Car **nous consommons ET dépendons toujours plus des énergies fossiles ET plus diffuses ET plus encore**.

Vos élus avaient pris l'habitude de mener un discours pédagogique des solutions à apporter. Je crains que nous entrions de plein pied dans une période où la parole et les actes devront relever de la démagogie (au sens étymologique du terme) des problèmes, ce qui est moins flatteur !

Le coût

Le coût de l'énergie ne cesse de grimper. Tout le monde est impacté. Mais les choix faits par le passé impactent plus ou moins notre porte-monnaie.

En effet, et on ne cesse de le répéter, l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. D'où l'importance de **bien isoler son logement**.

C'est le choix qui a été fait lors de la construction de l'école. Ce bâtiment **BBC** (bâtiment basse consommation) n'a besoin que de très peu d'énergie pour se chauffer et s'éclairer. Rappelons qu'il est chauffé au bois déchiqueté et que, même si ce dernier a augmenté, il reste l'énergie la moins chère. À l'époque, le choix avait été fait de créer un mini réseau de chaleur pour chauffer l'ensemble du pôle culturel afin de supprimer une chaudière au gaz propane. On ne peut que s'en féliciter aujourd'hui.

Des réflexions sont à mener sur l'ensemble des bâtiments. Il est important de connaître son patrimoine afin de mettre le bon euro au bon endroit. Un exemple simple : il est quasiment impossible d'isoler une église. De plus, son utilisation très restreinte fait qu'économiquement, l'investissement ne serait jamais amorti. C'est là un cas extrême. Mais pour les autres propriétés communales, nous sommes en train de regarder chaque bâtiment pour savoir quels travaux d'isolation effectuer et s'il est opportun de le faire.

Dernière remarque

On voit bien que l'avenir n'est plus à l'utilisation des énergies fossiles. La France doit tout faire pour être indépendante énergétiquement et donc privilégier les énergies locales ; cela s'applique dès l'échelle de notre commune.

Les communes impactées

Contrairement aux particuliers, les communes ne bénéficient pas toutes du tarif réglementé pour l'**électricité** ; et c'est le cas pour Montrottier ! Comme son prix est indexé sur le prix du gaz, la note pour notre commune risque fort de devenir très salée pour les années à venir. Ce qui impactera fortement le budget communal dès l'année 2023.

On nous annonce des factures multipliées par 3 !

Le réseau de chaleur

La commune de Montrottier a la chance d'avoir ce projet à l'étude depuis des années. Raccordé à une **chaufferie biomasse** (au bois déchiqueté), elle ambitionne de raccorder la quasi-totalité des bâtiments communaux – et bien plus – pour leur fournir une chaleur sûre, permanente, écologique et pilotée. La Covid, les lenteurs administratives, le passage par le SYDER, toutes ces raisons ont fait que la réalisation n'a pu jusqu'ici voir le jour. De plus, à la sortie de la crise sanitaire, de nombreux habitants se sont manifestés, espérant pouvoir bénéficier du réseau de chaleur. Il a donc fallu **revoir le projet dans son ensemble**, **repositionner la chaufferie**, **redemander un permis de construire**, **prolonger le réseau** (qui mesurera finalement plus d'un kilomètre).

Le SYDER est maintenant prêt ! Les **appels d'offres** sont **en cours** et les **travaux** devraient commencer dès le **début du printemps prochain** pour une mise en chauffe à l'hiver 2023. Cela impactera fortement la circulation dans le village. En effet, les travaux sont totalement enterrés et particulièrement difficiles à réaliser, étant donné le nombre de réseaux présents sous les routes. Vous avez pu observer les tracés sur la chaussée, tracés repérés par une entreprise spécialisée. Chaque couleur correspondant à un réseau donné existant (électricité, éclairage public, eau, eaux usées…) mais pas forcément à l'emplacement du futur réseau. Le détail des voiries impactées et du planning de réalisation vous sera communiqué dès que nous en aurons connaissance.

Les bâtiments communaux raccordés

- La **salle des sports** : les 2 chaudières fioul seront abandonnées et la cantine chauffée actuellement à l'électricité sera également reliée au réseau.
- Les **vestiaires du stade** : chauffés au gaz propane (énergie la plus chère), ils seront rattachés au réseau de chaleur, même si les travaux à exécuter sont particulièrement complexes.
- L'**ancienne Poste** : son raccordement permettra d'éliminer une chaudière fioul.
- Les **bureaux de la Madeleine** : le chauffage est produit grâce à de la géothermie verticale, donc par une pompe à chaleur. Celle-ci donne des signes de fatigue et on nous indique qu'on ne trouve plus les pièces de rechange. D'où l'intérêt de relier ce bâtiment au réseau.
- La **salle des fêtes** : là encore, une très vieille chaudière fioul (sans doute plus de 50 ans) sera supprimée.
- La **mairie** : les locaux sont également chauffés par de la géothermie verticale (donc de l'électricité). Il paraît intéressant de prévoir un raccordement immédiat, d'autant plus qu'avec la sécheresse impactant nos sols

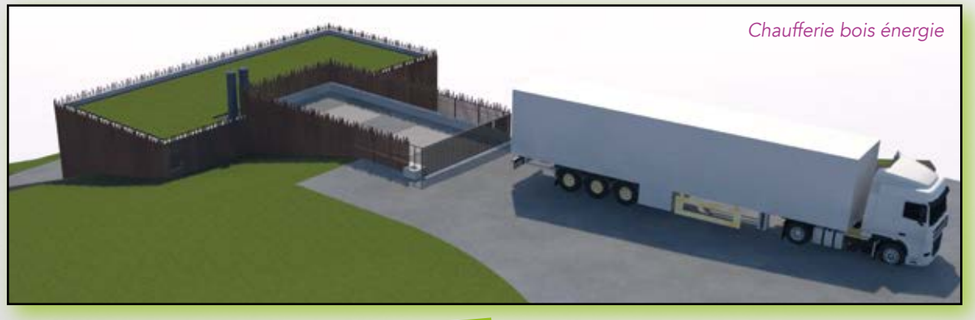

Chaufferie bois énergie

DOSSIER SPÉCIAL

ET SOUS-SOLS, la pompe à chaleur à tendance à s'arrêter par manque d'échange thermique.

- La **maison de santé** : dès le début des réflexions, il a été prévu de faire bénéficier ces locaux du réseau de chaleur. Les travaux qui avancent normalement ont pris en compte cette donnée.
- Les **logements au-dessus du magasin Vival** : actuellement chauffés par des radiateurs électriques, ils seront raccordés au réseau. Par contre, cela demandera des travaux supplémentaires car il faudra installer des radiateurs (à circulation d'eau chaude) dans chaque logement. Mais il nous a semblé important de faire bénéficier les locataires de ce service.
- L'**ancienne école** : chauffée actuellement en partie par une chaudière aux granulés (une des premières mises en service sur le département du Rhône), il semble opportun de brancher l'ensemble de ses locaux sur le réseau, celui-ci passant à proximité et le prix du bois déchiqueté augmentant moins vite que le granulé.

Les autres bénéficiaires

- Les **logements Opac de La Poste** : le réseau passant devant ce bâtiment, et l'Opac ayant décidé de le réhabiliter, il sera lui aussi relié dans les années à venir.
- Les **futurs logements seniors** : construits par l'Opac à côté de la maison de santé, ils seront bien sûr alimentés en chauffage par le nouveau réseau.
- Des **particuliers** : tous les habitants situés sur le parcours peuvent solliciter le SYDER pour un achat de chaleur. Plusieurs ont décidé de s'inscrire pour un raccordement dès la mise en place du réseau.

L'éclairage public

Montrottier a été une des premières communes à éteindre ses lampadaires dans la nuit profonde ; sans que cela ne pose le moindre problème.

Afin de diminuer encore plus la facture énergétique, il a été décidé de réduire le temps d'éclairage. Sur le lotissement La Croix Matillon, l'extinction se fera à 22h. Et

pour le reste du village, comme à Albigny, ce sera à 22h30.

N'oublions pas que la facturation de l'éclairage public est fiscalisée, ce qui signifie que la totalité de la facture impacte les taxes foncières (depuis la suppression de la taxe d'habitation).

Les énergies renouvelables

En France, les énergies renouvelables sont de **plusieurs sortes** : l'hydroélectricité, le solaire (thermique ou photovoltaïque), le vent (éoliennes), la production de gaz (méthaniseurs) ou l'utilisation du bois pour son chauffage (bois bûches, granulés, bois déchiqueté). On peut aussi estimer que la géothermie (horizontale ou verticale) est une énergie renouvelable même si elle nécessite l'utilisation d'électricité.

Pour le chauffage, il est important que chacun "étudie" la solution la plus adaptée à son logement. Vous pouvez, pour cela, vous faire accompagner par le **Parc Éco Habitat (04 72 66 14 30)**.

Pour le solaire, on peut **produire son eau chaude grâce à des panneaux solaires**. Cette année 2022, particulièrement ensoleillée, a permis à ceux qui en possèdent de produire 100% de leur eau chaude du 1er mai au 1er novembre.

On peut aussi **produire de l'électricité grâce à des panneaux solaires photovoltaïques** (généralement posés sur le toit) soit en auto-consommant l'électricité produite soit en la revendant à un distributeur d'énergie.

La commune a depuis longtemps été volontaire pour produire de la chaleur ou de l'électricité. Ainsi les locataires des logements communaux (au-dessus du Vival et à Albigny) bénéficient de l'eau chaude produite par des panneaux (en partie seulement). La commune bénéficie chaque année d'une recette (environ 15 000 €) en revendant de l'électricité produite par des panneaux situés sur les toits de la Mairie et de l'école. Il y a même des panneaux photovoltaïques incorporés dans les vitres de la façade sud de la Mairie.

De même, la caserne construite aux Auberges a été la première du Rhône à être équipée de panneaux photovoltaïques sur l'insistance de la commune de Montrottier. Depuis, le SDMIS a décidé d'installer des panneaux sur chaque nouvelle caserne et d'étudier les locaux où l'on pourrait en installer.

Les déplacements

Pour se déplacer, la solution la plus vertueuse (et souvent la moins chère) est souvent l'**utilisation des transports collectifs**. Il n'y en a pas à Montrottier. Mais on peut se rendre à La Brévenne pour prendre le bus qui va jusqu'à Gorge de loup (ligne 142, chaque heure : un aller et un retour sur une bonne partie de la journée).

Covoiturage : ce mode de transport doit être privilégié lorsqu'on va au même endroit (réunions, fêtes). À chacun de s'organiser.

Auto-stop : ce mode de transport très utilisé dans les années 70-80 a un peu disparu. Pourtant des expériences faites localement prouvent que l'on attend très peu sur le bord de la route quel que soit l'endroit où l'on veut aller. À développer que l'on soit utilisateur ou conducteur.

Les conséquences indirectes

- **Le prix de l'eau**

Peu de personnes savent que dans le prix de l'eau, il y a une grosse part d'énergie. Pourtant, il faut beaucoup d'électricité pour monter l'eau de Grigny (150 m d'altitude) à Violay (le réservoir est situé à 926 m). Actuellement, c'est 3 000 € d'électricité par jour ! Là aussi on nous annonce un triplement du coût pour les années à venir. Même si la dépense énergétique n'est pas la dépense principale dans le prix de l'eau, cette augmentation aura quand même un impact dans les années à venir.

- **Chauffer moins**

Le Président de la République a annoncé que les logements ne devraient pas dépasser les 19°. Nous nous étions habitués à une énergie finalement pas chère et le confort dans les logements était maximum. À chacun de voir si on ne peut pas baisser un peu son chauffage afin de faire des économies. Il est facile et peu cher de produire du chauffage jusqu'à 15°. En revanche, chaque degré supplémentaire est de plus en plus compliqué. Passer de 19 à 20° augmente la facture de 7%.

- **Des trajets à pied ou à vélo**

Les petits trajets en voiture coûtent très chers et polluent beaucoup (du fait de la mise en route du moteur). Il nous faut donc revenir à la marche à pied ou au vélo (lorsque c'est possible). Par exemple, pour accompagner ses enfants à l'école ou à une activité associative ou pour aller chercher son pain ou son journal. Et c'est bon pour la santé !

Et beaucoup d'autres choses aussi !

L'approvisionnement local de nos aliments, nos habitudes alimentaires, nos utilisations du numérique, nos consommations de vidéo, nos renouvellements d'appareil, notre façon d'appréhender l'habitat, l'exploitation de nos biens mobiliers et immobiliers, nos capacités à réparer, échanger, partager…

Nous pouvons AGIR alors AGISSONS !

DOSSIER SPÉCIAL

VIE MUNICIPALE

Un nouveau médecin à Montrottier !

C'est avec un immense plaisir que la commune de Montrottier accueille son nouveau médecin généraliste : le **Docteur Kévin BEAUTEMS**. C'est dans notre charmant village que ce jeune diplômé de l'université de Lyon-Est, originaire de Dijon, a décidé d'installer son cabinet.

Info pratique :

Le docteur a investi les locaux des bureaux de la Madeleine, **399 Grand'Rue**, à l'entrée du village, **en attendant l'achèvement de la construction de la maison de santé**. Il consulte du lundi au vendredi midi. Pour prendre rendez-vous, il suffit de vous rendre sur le site internet **www.doctolib.com** où des créneaux horaires vous seront proposés en fonction de la raison de votre consultation : urgence, renouvellement d'ordonnance, certificats médicaux... Pour les personnes qui ne seraient pas à l'aise avec internet, vous pouvez aussi le joindre par téléphone au **09 63 59 84 14** pendant les permanences téléphoniques, de 8h à 9h.

Nous lui souhaitons la bienvenue
et nous vous prions de lui réserver votre meilleur accueil !

Cérémonies du 11 novembre

L'Armistice, signé le 11 novembre 1918, a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Des cloches résonnent alors dans toute la France pour annoncer la fin de la guerre et célébrer l'évènement. À l'occasion de ce 104e anniversaire, la commune a organisé une commémoration à Albigny à 10h30 puis à Montrottier à 11h15 afin de rendre hommage à tous les morts pour la France. Lors de ces cérémonies, les enfants des écoles ont pu partager des textes émouvants qu'ils avaient préparés à l'école ainsi qu'une jolie fresque. **Un grand merci aux écoles, à la FNACA et la Montagnarde pour leur participation**.

Jeunes de plus de 16 ans, pensez au recensement !

Le recensement à 16 ans est une démarche qu'un jeune doit accomplir afin de se faire enregistrer administrativement. **Cette procédure n'est pas automatique** : c'est au jeune de faire la démarche pour se faire recenser en mairie ou sur internet. Le recensement à 16 ans, aussi appelé "recensement militaire", entraîne ultérieurement une **convocation à la journée défense et citoyenneté** ainsi que l'**inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans**. L'attestation de recensement est également un document **demandé pour passer certains examens**.

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Mais, même si ce délai de 3 mois est dépassé, un jeune peut toujours se faire recenser jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Ordures ménagères : précisions...

La distribution des sacs poubelles aura lieu durant le premier trimestre 2023, les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement.

Il semblerait que le dernier article ait été mal compris en ce qui concerne les nouvelles **dispositions pour le ramassage des sacs jaunes**.

Ce qu'il faut retenir :

- Le ramassage des sacs jaunes (dans les petits containers ou en porte-à-porte) a toujours lieu le lundi matin tous les 15 jours (suivant le calendrier distribué en début d'année).
- On doit mettre le papier (journaux, magazines…) dans les sacs jaunes.
- On peut déposer, à tout instant, les sacs jaunes, dans les nouveaux grands containers. À Montrottier, il y en a 3 : à Mazieux, à Raty et à la zone artisanale.
- On peut aussi déposer les sacs jaunes dans les anciens containers à papier. Ils ont, pour l'instant, des petites ouvertures bleues (attention les sacs ne rentrent pas, il faut donc glisser les emballages un par un). Sur le village, il y en a 4 : à Albigny, au Plan du Rieu, route de St-Martin et à la zone artisanale.

Dans les années à venir, le ramassage va encore évoluer. La Communauté de Communes cherche la solution la mieux adaptée afin de ne pas augmenter fortement les coûts.

Même si le tri a un coût, il reste malgré tout nettement inférieur au traitement des sacs noirs. Rappelons-nous aussi que les erreurs de tri dans les sacs jaunes nous coûtent très cher car la collectivité se voit appliquer des pénalités financières (exemple : le verre mis dans les sacs jaunes !).

Découverte de Montrottier et ses environs en randonnée pédestre

Notre commune et ses environs offrent aux randonneurs des paysages d'un grand intérêt. Tant par leur diversité, évoluant au gré des saisons, que par le relief permettant une marche de relaxation ou plus sportive. Beaucoup trouvent à les parcourir une satisfaction à la fois bienfaisante et bénéfique à leur forme.

Des **sentiers balisés** régulièrement entretenus maintenant facilitent cette activité.

Certains d'entre vous aimeraient ajouter à cet exercice le plaisir et la convivialité de la rencontre.

Si des marcheurs se regroupent de temps à autre pour randonner ensemble, il n'existe pas sur notre commune de club de marcheurs constitué et déclaré à cet effet.

Néanmoins, **des marcheurs se regroupent tous les mardis à 13h30, place de la Dîme** et décident un itinéraire sur la commune et ses environs, en général de 10 à 14 km maximum.

Ce groupe est ouvert, il est informel. Il va de soi que chacun y assure sa totale responsabilité. Chacun peut également apporter sa contribution au choix et déroulement des randonnées.

Déploiement de la fibre par Orange : où en est-on ?

Depuis 3 ans, la société Orange déploie la fibre sur notre commune, nous avons demandé au Directeur Régional de dresser un bilan de cette opération :

*« Sur un total de 887 logements et locaux professionnels à équiper, nous en avons rendu **757 raccordables soit 85% du total réel** de votre commune,*

- *15 logements sont en refus syndic ou tiers.*
- *36 logements sont en construction ou en cours de rénovation dans le processus raccordement logements neufs.*
- *Le reste à faire est donc de **79 logements sur Montrottier soit 9%**, essentiellement sur la partie Nord de la commune ; la partie Sud étant relativement bien déployée y compris dans les hameaux.*

*Malgré quelques foyers supplémentaires raccordables d'ici fin décembre, **le déploiement se poursuivra donc sur 2023** : plusieurs raisons à cela :*

- *Des **travaux de remplacements de poteaux** restent encore à planifier pour régénérer le réseau aérien existant.*
- *L'**activité de déploiement et de tirage fibre** est **sous tension** depuis plusieurs mois, avec des emplois difficilement pourvus au plan régional.*
- *Les différentes **crises** traversées (covid en 2020, pénurie de fibre puis de poteaux métal) et encore récemment (pénurie d'essence) nous ont retardé quelque peu.*
- *Les **volumes de logements neufs intégrés au déploiement** (plus d'1 million au plan national) décalent un peu nos trajectoires.*
- *Il est en effet à noter que depuis le 1er janvier, tout logement neuf/rénové sera raccordé systématiquement à la fibre dans le Rhône, et non plus au réseau cuivre.*

*Par ailleurs, sachez que seulement **30% de vos administrés de Montrottier ont à ce jour souscrit à la fibre** auprès de l'un des 4 fournisseurs d'accès à internet, ce qui est peu ! »*

À savoir, qu'Orange assure ce déploiement sur ses fonds propres et sans aucune subvention publique.

Agenda 2023

sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

8 janvier	**Vœux du Maire**	Salle des Fêtes - 11h
8 janvier	**Vente de boudins** *AML Foot*	Place du Centre
21/22 janvier	**Tournoi de foot** *SC Bigarreaux*	Complexe sportif
5 mars	**Brocante** *APE*	Complexe sportif
1er/2 avril	**Ball trap** *Chasse Montrottier*	
9 avril	**FÊTE DES ŒUFS** *Comité Inter-Sociétés*	Village
15 avril	**Journée sénégalaise** *AFSSM*	Salle des Fêtes
21 avril	**Rallye de Charbonnières**	
29 avril	**Thé dansant** *Club du Pothu*	Complexe sportif
28 mai	**Classes en 3**	Complexe sportif
4 juin	**Spectacle et kermesse** *École privée St Joseph*	Complexe sportif
11 juin	**Trail des Meuh**	
17/18 juin	**Chorale** *RMUC*	Salle des fêtes

4L Trophy, un nouveau défi pour 2 jeunes montrottoises

Agathe JOURNET et Manon GRANJARD, 20 ans, deux amies d'enfance, vont participer **du 16 au 26 février prochain** au 4L Trophy. Cette course a pour but de **relier Biarritz à Marrakech en 4L en dix jours**.

■ *Quelle est l'origine de votre projet ?*

Tout d'abord, c'est le goût du voyage qui nous a inspiré. Nous avons eu la chance de voyager avec nos parents. Nous avions envie de partir toutes les deux à la découverte de nouveaux pays. Dans un second temps, le 4L Trophy nous est apparu comme une évidence. D'abord pour le côté humanitaire de ce raid (nous allons transporter du matériel qui sera distribué dans les villages que nous allons traverser), ensuite pour l'esprit d'entraide avec les autres participants, enfin pour le goût de la conduite. Par contre, la mécanique est un vrai challenge pour nous. On n'y connait pas grand-chose, mais le mécanicien qui prépare notre voiture nous apprend les bases de la mécanique, de manière à ce qu'on puisse se débrouiller toutes seules.

■ *Côté logistique, ça se passe comment ?*

C'est très bien organisé. Il y a une équipe qui assure l'assistance mécanique tout au long des 6 500 km du parcours. On doit s'équiper de matériel de sécurité comme un extincteur, des cordes… On se retrouve tous les soirs à un point de ralliement où l'on va bivouaquer. Le ravitaillement est prévu le matin et certains soirs ; mais la journée, on se débrouille.

■ *Quelles ont été les démarches à suivre ?*

Tout d'abord, on a fait une pré-inscription en septembre 2021. Ensuite, on a tout de suite cherché des sponsors, sans lesquels le projet n'aurait pas pu voir le jour. On a d'ailleurs reçu 500 € de la Communauté de Communes en présentant notre projet à la bourse initiative jeune. Il a fallu aussi créer une association, ouvrir un compte en banque et acheter la fameuse 4L !

Cela représente un budget total d'environ 11 000 €.

■ *Dans quel état d'esprit êtes-vous à quelques semaines du grand départ ?*

On est très excitées. On a hâte de voir l'aboutissement de ses 18 mois de préparation. On a l'impression d'être des aventurières. On va filmer notre périple, prendre des photos que l'on va poster sur nos comptes Instagram et Facebook (DJVROUM). On a également créé une cagnotte en ligne si des gens veulent participer car il nous manque encore un peu d'argent pour finaliser notre budget.

Boules lyonnaises

Moment chargé d'émotions, lors du lancer du but pour la finale. Cette année, un **hommage** a été rendu **à Marc CHAVEROT**, grand bouliste et ami du club de boules. **Famille, amis et boulistes se sont réunis une journée de mars, pour un challenge et un repas servi à midi**.

Afin de clôturer l'année 2022, un **repas de fin d'année** entre les boulistes et leurs conjoint(e)s a été organisé en novembre ; ainsi qu'un **concours vétérans le 2 décembre**.

Chaque **mercredi de 14h à 18h**, ou le **dimanche de 10h à 12h**, vous pouvez vous initier à la boule lyonnaise, au boulodrome salle des sports.

Un nouvel entraîneur de tennis !

David FAYOLLE est arrivé sur Montrottier pour donner les cours de **tennis** cette saison. Il propose **4 cours, les lundis de 17h à 21h30, dès 5 ans jusqu'aux adultes**. Nous comptons actuellement **19 licenciés**. Il y a encore de la place disponible pour le cours mini-tennis de 17h à 18h pour les enfants entre 5 et 7 ans.

L'activité **badminton** bat son plein en ce début de saison ! Nous avons déjà **25 adhérents** qui viennent transpirer en toute convivialité les jeudis soir à partir de 20h. Là aussi, vous pouvez nous rejoindre, même en milieu d'année.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour plus de renseignements.

Présidente Estelle JOURNET
06 33 10 42 00

Sportivement,
le TCMA

Association Autant d'Équilibres

Nous avons commencé joyeusement l'année avec un programme qui se diversifie. Cette année, nous proposons :

- Un **atelier Danse contact improvisation adultes** : retisser du lien avec son propre corps, ses sensations dans le moment présent. À travers la danse, libérer son mouvement des stress et crispations. Improviser en confiance en relation à la terre, à l'espace et aux autres.

Un mercredi par mois de 19h à 21h30, les 18 janvier, 22 février, 27 mars et 26 avril 2023

- Un **nouvel atelier "Parents-enfants et danse contact improvisation"** a vu le jour, pour la joie de communiquer en-dessous des mots, ouvrir ses sens, bouger seul.e et ensemble, jouer, danser son mouvement en relation.

Les prochains auront lieu les samedis 4 février et 11 mars 2023 de 10h30 à 12h.
À partir de 7 ans.

- Un **atelier "Danses à deux et danses de groupe, en ligne ou en cercle"**, pour apprendre, découvrir des danses simples ou plus complexes, rapides ou lentes, du bout du monde ou de tout près, pour le plaisir d'être ensemble, en musique et en mouvement.

Un mardi par mois de 18h45 à 20h à la salle d'évolution de l'école.
Prochains ateliers : 24 janvier, 14 février, 4 avril, 10 mai, 6 juin 2023.

N'hésitez pas à venir ponctuellement, chaque atelier est indépendant.

Contact :
arts.somatiques@gmail.com
07 61 71 16 59

Sortie du livre de Françoise MATHIEU : Dépendances de l'abbaye de Savigny, prieurés et châteaux

Le château prieuré de Montrottier, construit à la fin du X^e siècle pour assurer la défense de l'abbaye de Savigny, a toujours dépendu des abbés de Savigny. C'est la Révolution qui a mis un point final à huit siècles de dépendance. Le monastère de Savigny était très important puisque ses prieurés allaient jusqu'à Talloires sur le lac d'Annecy, Lutry en Suisse et même jusqu'en Saintonge.

Pour découvrir l'importance de Savigny et de ses dépendances, des représentants de chaque village concerné ont écrit un **livre**, dans la **collection Arborosa**, que vous pouvez trouver **en vente au bureau de tabac de Montrottier au prix de 20€**.

Le Sporting Club des Bigarreaux

Le club local de football Sporting Club des Bigarreaux, créé en 2006, permet aux jeunes des villages de Bessenay, Bibost, Brullioles, Montrottier et Saint-Julien-sur-Bibost de pratiquer cette activité sportive avec des entraînements en semaine et des oppositions officielles le samedi. Les catégories concernées vont de U7 à U13, filles ou garçons, nés entre 2010 et 2017. Notre club enregistre pour cette saison **108 licencié(e)s + 8 joueurs école de foot** (4 ans) encadrés par 19 éducateurs bénévoles avec une utilisation des terrains de jeu disponibles de chaque commune.

Nos manifestations principales sont notre **tournoi de foot en salle à Montrottier les 21 et 22 janvier 2023** (catégories U9, U11 et U13) et notre **tournoi de foot en extérieur à Bessenay les 26 et 27 mai 2023** (catégories U11 et U13).

L'objectif essentiel est de permettre à tous nos jeunes de progresser dans la pratique du football, et pour la prochaine saison 2023-2024, de réussir à composer un groupe de joueurs U15 (enfants nés en 2009/2010).

Si tu aimes le foot et que tu souhaites découvrir cette activité sportive, viens avec tes parents rencontrer nos éducateurs.

Contacts :
Maurice BONNARD (Bibost)
Grégory DUCARRE (Bessenay)
552780@laurafoot.org

U 11

Le CIS continue à recruter des bénévoles pour la fête des œufs 2023

Depuis 60 ans, notre village organise, chaque dimanche de Pâques, la fête des œufs. Une chasse aux (vrais) œufs, chapeautée par le Comité Inter-Sociétés (CIS), qui permet à des milliers de visiteurs de découvrir les chemins et rues de notre commune.

Après deux annulations dues au Covid et une édition en format réduit, la fête des œufs fera bel et bien son **retour en 2023 !**

Pour célébrer dignement cet anniversaire, le CIS a besoin de nombreux bénévoles pour préparer les festivités et pour assurer le jour J.

Votre aide sera précieuse pour réaliser les décorations et les chars, tenir les buvettes, assurer la sécurité du défilé et des parkings.

Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps, tout coup de main est le bienvenu, pour pérenniser cette fête qui fait connaître notre village au-delà de notre département.

Les fonds récoltés lors de la fête des œufs permettent au CIS de **soutenir les différentes associations du village**, avec entre autres le prêt gratuit de matériels : chapiteaux, friteuses, couverts…, des fournitures que les habitants du village peuvent également louer, à un prix préférentiel.

En plus, pour animer le village tout au long de l'année, le CIS organise plusieurs événements. Vous avez ainsi été nombreux à venir applaudir les musiciens à la **fête de la musique**. Le comité, c'est aussi l'**apéritif offert aux anciens pour leur repas annuel** et le **soutien aux commerçants et artisans pour la fête du 8 décembre**.

En octobre 2022, le CIS a eu le plaisir de relancer la **soirée saucisson**, qui a fait son retour dans l'ancienne école d'Albigny. Pour vous tenir informés des prochaines festivités, n'hésitez pas à nous suivre sur facebook : CISMontrottier.

Plus d'informations et bulletin de location à retrouver à cette adresse :
https://montrottier.fr/wp-content/uploads/2022/09/Location-materiel-CIS.pdf

Votre bibliothèque-médiathèque municipale évolue et continue à s'animer

D'abord, elle vous accueille dans ses locaux avec de nouveaux horaires depuis le 1er septembre 2022.

Chaque semaine, 4 permanences :

- Le mercredi matin de 10h à 12h
- Le mercredi après-midi de 15h à 17h
- Le vendredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

Ensuite, rappelons qu'elle fait partie intégrante du **réseau "Com'Monly"**, bien rodé maintenant, qui met à la disposition de tous ses lecteurs, de Montrottier comme de tous ceux des Monts du Lyonnais, un important catalogue composé de tous les documents (livres, CD, DVD, BD, revues, etc) des bibliothèques du réseau.

À noter, la **création** dans votre bibliothèque **d'un rayon de DVD de films de fiction et documentaires**, ainsi que de **CD de musique et de livres lus**, tous renouvelés régulièrement.

De nombreux lecteurs ont participé à l'attribution du **prix littéraire Com'Monly** de cette année décerné à l'ouvrage de Djaïli AMADOU AMAL "Les Impatientes".

En 2023, ce seront de jeunes lecteurs qui pourront attribuer un prix au livre qu'ils auront plébiscité sur la sélection proposée.

Enfin, grâce à l'embauche d'une bibliothécaire professionnelle salariée qui vient soulager avec enthousiasme et efficacité le travail d'une dizaine de bénévoles, votre bibliothèque organise désormais des **animations fréquentes**. Depuis la rentrée de septembre, par exemple :

- Elle a accueilli une **exposition de vitrines** magnifiques réalisées par Florian DIDIER-BERTHIER avec des figurines et des objets Playmobil qu'il a récupéré dans les déchetteries des Monts du Lyonnais. En parallèle à cette exposition, Florian a tenu une conférence passionnante sur la gestion complexe et très préoccupante de tous nos déchets, qu'ils soient ménagers ou industriels. Ensuite, l'association ETAIS de St-Laurent-de-Chamousset est venue dans les locaux de la bibliothèque à Montrottier animer un **atelier de répare-café** (ou repair-café). Enfin, la bibliothèque a accueilli aussi, pour les enfants, un **atelier de fabrication d'objets divers** en utilisant des matériaux de récupération. Toutes ces animations ont rencontré un franc succès !

- Elle propose régulièrement des **ateliers bricolage** et **après-midi jeux** pour les enfants.
- Elle a relayé l'événement "**Octobre Rose**" en réalisant une vitrine et en "éclairant" sur des tables d'exposition des ouvrages qui se rapportent à ce sujet.

Votre bibliothèque envisage plusieurs manifestations dans ses locaux pour les mois à venir :

- Une **participation au festival du court métrage** organisé tous les ans au mois de mars par la Médiathèque du Rhône en collaboration avec le cinéma de Montrottier (association Travelling).
- Une **participation au mois des bibliothèques du Réseau** en février sur le thème des adaptations littéraires.
- Une **animation lors du prochain Printemps des Poètes**. À ce propos, les bénévoles de la bibliothèque lancent un appel urgent aux poètes du village de tous les âges qui voudraient bien leur communiquer quelques fragments de leurs propres œuvres (des poèmes, par exemple) afin de les afficher dans les locaux ou dans la vitrine, voire d'organiser une rencontre pour une lecture publique de ces poèmes.

D'autres manifestations sont en cours d'élaboration.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes encouragés à venir vous inscrire à la bibliothèque, une participation annuelle de 5 € seulement par famille est demandée.

D'autre part, si vous pensez pouvoir consacrer un peu de votre temps à une activité bénévole passionnante, la bibliothèque de Montrottier et son équipe de bénévoles seront heureuses de vous accueillir et de vous initier à rendre un service peu exigeant mais au combien enrichissant !

Toute l'équipe de la bibliothèque

Contact :
par mail : bibliotheque.montrottier@laposte.net
par téléphone au 04 74 70 26 76 aux heures de permanence

Les Amis de Saint-Martin : De JUSSIEU, une affaire montrottoise

Le récit : Michel CROIZER
La mise en scène : Marie DALLE
Les éclairages et la sonorisation : Jean-François POISSON
Le cinéma : des élèves du lycée de Bel Air avec Jérémy BARRÉ
Le chant : Laëtitia POISSON

Les 5, 6, 7 et 8 mai, les Amis de Saint-Martin, mettaient en scène un évènement qui bouleversa Montrottier : l'**assassinat du notaire Pierre De JUSSIEU, en 1652**, par un dénommé Mathieu GOUDARD, originaire de Sauvain en Forez. Accompagné d'un complice dont on n'a jamais connu le nom, il le tua d'un coup de couteau. Cet assassinat changea le destin d'une famille tournée vers le notariat, car Marie CHAZEL, veuve de Pierre De JUSSIEU, se remaria et s'installa à Lyon avec ses enfants, dont Laurent, qui devint apothicaire puis ses petits-enfants médecins et célèbres botanistes.

Ce sont 70 personnes qui se sont affairées pendant plusieurs mois pour rendre ce spectacle vivant, drôle parfois, avec deux personnages décalés : une présentatrice de télévision qui anime une émission "Crimes et faits divers", et dont la reconstitution du crime présenté est jouée au théâtre par les Amis de Saint-Martin, après une séance de maquillage ; et un deuxième personnage, un cadet, sorte de lutin sans âge, qui vit dans l'écurie des De JUSSIEU depuis plusieurs siècles.

Comme à l'accoutumée, les Amis de Saint-Martin ont allié à cette **histoire théâtralisée** : le **chant**, la **danse**, et cette fois-ci le **cinéma**, et tout était parfaitement synchronisé. Mais plus étonnant encore, c'est le rassemblement de tous ces acteurs d'âges et d'horizons très divers qui, pris au jeu, ont réalisé un vrai tour de force ! En tout cas, ils ont joué pour les trois dernières séances à guichet fermé !

Les sapeurs-pompiers de Montrottier

■ *Côté amicale*

La fin de cette période de Covid nous a permis de reprendre petit à petit le fil de nos différentes activités (fête des mères, arbre de Noël, sortie café-théâtre, journée détente…).

Qu'il est bon de pouvoir à nouveau partager de bons moments entre amis !

Nous vous avons également à nouveau rencontré lors de notre traditionnelle tournée des calendriers.

Encore une fois un GRAND MERCI pour votre accueil et votre générosité.

Note : **notre traditionnelle Ste-Barbe se déroulera à Longessaigne le 14 janvier 2023 avec le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie**.

■ *Côté caserne*

Vous nous croisez sur les différentes manifestations du village, vous nous entendez parfois traverser bruyamment le village pour aller porter secours, vous tournez la tête quand vous allez à la déchèterie pour jeter un œil à notre belle caserne dans laquelle une centaine de personnes a pu s'initier aux gestes de premiers secours en octobre.

Vous ne vous êtes jamais posé la question ?
POURQUOI PAS MOI ?

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, vous avez entre 16 et 55 ans, venez vous rendre compte de l'importance que peut avoir un sapeur-pompier dans une communauté comme un village ou un canton. En cette période où les déserts médicaux nous guettent, nous sommes le premier maillon de secours de proximité. Nous nous voulons rassurants pour la population.

En nous rejoignant, vous prendrez part à une multitude d'expériences non seulement gratifiantes et enrichissantes professionnellement mais aussi à un engagement qui fait sens pour soi et pour autrui.

Depuis quelques années, un certain nombre de femmes ont fait la démarche de pousser la porte de notre caserne. Elles nous ont apporté toutes leurs compétences féminines.

Mesdames, Mesdemoiselles, venez les rejoindre. Elles vous accueilleront, vous conseilleront, vous encadreront avec toujours ce large sourire et ce professionnalisme qui les caractérisent.

Messieurs, venez renforcer nos équipes mixtes et multi-générationnelles qui font qu'en mélangeant nos compétences, nos expériences et nos personnalités, nous cherchions à nous améliorer sans cesse pour qu'au final, la qualité de nos missions d'incendies et de secours soit aussi professionnelle et efficace que possible.

Allez, plus d'excuses, venez nous rejoindre !

Raconte-moi une chanson : école de musique associative de Montrottier

2022 : le plein de nouveautés !

Raconte-moi une chanson, avec Le Décaphone (St-Symphorien-sur-Coise) et l'École Ressource d'Enseignement Artistique (St-Laurent-de-Chamousset) forment à présent le réseau des écoles de musique du territoire des Monts du Lyonnais.

Après des années Covid un peu compliquées, Raconte-moi une chanson fait peau neuve. De **nouveaux professeurs** ont rejoint notre école de musique : Haley MYLES et Aurélien COLLET en piano, Jérémy CHIGNEC en flûte traversière, Alexis PROVOT en guitare, Laëtitia POISSON en violon et en chant ainsi que Ugo PASUT en violoncelle (en partenariat avec l'école de musique de St-Laurent-de-Chamousset).

En 2021, vous étiez peut-être restés sur votre faim ? Notre équipe impliquée et motivée vous propose des activités musicales adaptées à chacun !

Au menu :

Jardin musical pour les familles avec des tout-petits, éveil musical et découverte instrumentale pour les enfants, cours individuels et pratiques collectives variées pour les instrumentistes de 7 à 77 ans ! N'hésitez pas à rejoindre nos **ateliers : groove, rock, trad, circle song, impros, création de chanson, coaching de groupe**…

Les chœurs ont également fait leur rentrée avec de beaux projets en perspective. Les **Poly'sons** (6 – 13 ans) montent cette année un conte musical créé à partir de l'œuvre de Michèle BERNARD "Un poirier m'a dit". Le **chœur d'ado-adultes** (qui accueillerait volontiers quelques ténors supplémentaires) prépare un nouveau spectacle intitulé "Objectif Terre".

Notez dès à présent la date de nos **prochains concerts prévus les 17 et 18 juin 2023**.

Une **nouvelle comédie musicale** sera créée et montée par une troupe de jeunes de 10 à 18 ans **lors du prochain stage d'été 2023**.

Raconte-moi une chanson, c'est aussi des **interventions** en milieu scolaire, RAM, crèches…

Et sur demande, la sonorisation et l'éclairage de vos scènes, spectacles, manifestations.

Retour sur les moments forts de l'année 2022 en photos :
Concert des chœurs : "Le Sens des Mots" en juin 2022 - Auditions des élèves d'instrument qui jalonnent leur parcours musical - Spectacle de fin de stage de comédie musicale : "Divines élections, la plus grande compétition jamais contée à l'Olympe", en juillet 2022.
Retrouvez-nous sur notre site : raconte-moiunechanson.fr

Le Club du Pothu

Dès le 6 janvier 2022, les adhérents du Club du Pothu se sont réunis pour partager la **galette des rois**. Malheureusement le virus du Covid nous a de nouveau obligés à fermer le club jusqu'au 3 mars. Date de reprise ardemment souhaitée car le club est un instant de partage, de convivialité et d'amitié autour d'une tasse de café.

Depuis la rentrée, le club est **ouvert tous les jeudis après-midi**. Cette demande a été exprimée pour lutter contre la solitude.

Bien sûr, l'année est jalonnée de dates essentielles pour les **repas** (de printemps, d'été, et de fin d'année) et pour les **sorties** proches (covoiturage) ou lointaines (bus).

Nous avons eu la possibilité de visiter un atelier de réparation de locomotives au **Creusot**, et de déjeuner dans un train touristique dont la voie serpentait sur la colline au milieu des bois.

Voyage au Creusot

Nous sommes affiliés à **Génération Mouvement** ; une association nationale qui nous apporte un soutien d'assurance individuelle et de groupe. De plus, elle nous propose des séjours et des voyages en Europe. Par cette association, nous avons participé au concours de dictée (Michel MAYEUR) et au concours départemental de pétanque (4 triplettes).

Nous avons récompensé le vainqueur du **concours de belote tournante** (Bernard VIANNAY), puis, les vainqueurs du **concours de pétanque** (Marie-Odile STIEBER associée à Gérard PUPIER).

Nous avons organisé le 29 septembre, un **concours de belote montante** qui a connu un franc succès (27 jeux). Ce concours n'avait pas été organisé depuis 2019 à cause du virus.

Depuis le forum des Associations, le Club compte **60 adhérents**.

L'année prochaine, nous vous invitons au **repas dansant le samedi 29 avril**, à midi, à la salle des sports avec l'orchestre Patricia et Albert.

À la rentrée, nous accueillerons pour la journée dans notre village tous les clubs du canton de St-Laurent-de-Chamousset.

Anniversaires classes en 2

Aucun âge n'est requis pour nous rejoindre et pour passer un moment dans la bonne humeur.

À bientôt.

Concours départemental de belote

Concours de pétanque St-Didier

Sortie du livre de Pierre LIEUZE : Le grand Fayard

Le 16 et 17 décembre, Pierre LIEUZE, dédicaçait son nouveau livre à la bibliothèque de Montrottier. Voici comment Aurélien JAILLARD, écrivain, témoigne de ce nouvel ouvrage :

« Le Grand Fayard, proposé par Pierre LIEUZE, ressemble tout à fait à un roman de terroir. Ainsi le qualifieront certains avec un rien de condescendance… Pourtant, son héros qui semble refuser d'instinct certains aspects de la modernité, nous offre sans le vouloir un témoignage sur la vie des hommes de son temps. Témoignage contenu dans une sorte de journal naïf qu'il tient avec de plus en plus d'irrégularité de 1974 à 2021. Hélas, l'amour n'est pas toujours dans le pré : Justin, le paysan-cantonnier en fait la douloureuse expérience… Amoureux d'une jeune institutrice de passage dans l'école d'un petit village lozérien, il s'enfermera dans une passion sans espoir qui l'empêchera de connaître vraiment le bonheur. Justin, un de ces célibataires campagnards comme nous en avons tous connu qui sont passés à côté de la vie sans oser saisir ce qu'elle pouvait leur offrir. »

Envie de livre son livre ? On peut se le procurer directement chez l'auteur : Pierre LIEUZE, 493 chemin des Chasseurs 69770 Montrottier - Tél. 04 74 70 14 54. Il peut également vous être envoyé par voie postale ou être déposé dans votre boîte par l'auteur.

École privée St-Joseph

■ *Rentrée de septembre 2022*

Que de nouveautés dans l'équipe en ce début d'année pour l'école St-Joseph de Montrottier ! Mathilde GÂTEAU a pris avec enthousiasme la mission de cheffe d'établissement et d'enseignante dans la classe des petits (maternelles-CP). Camille PROTIÈRE, notre ASEM, fidèle au poste, la seconde avec passion auprès des plus jeunes enfants. Par ailleurs, un nouvel enseignant Matthias GANIVET est arrivé sur l'école pour accompagner avec entrain, les CE et CM. Amandine et Marie, nos deux AESH, viennent compléter l'équipe par leur présence quotidienne auprès d'enfants ayant des besoins spécifiques d'aide.

Cette année, nous partons faire le tour du monde à l'école ! Notre thème se décline depuis les premiers jours de septembre dans nos activités quotidiennes.

■ *Défi "cartes postales du bout du monde" : nous avons besoin de vous !*

Dans le cadre de notre projet d'année, les enfants vous lancent un défi. Nous serions ravis de recevoir des cartes de différents coins de France ou d'ailleurs pour partir à la découverte du monde qui nous entoure. N'hésitez pas à penser à nous à l'occasion de vos prochains voyages et à en parler autour de vous ! Les cartes sont à envoyer à :

École Saint Joseph - 142 rue de la Dîme
69770 MONTROTTIER

Nous vous remercions par avance de votre participation.

■ *Demande de renseignements et inscriptions*

Les inscriptions se font tout au long de l'année. Une visite vous sera proposée ainsi qu'un échange avec la cheffe d'établissement. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous pour de plus amples renseignements en vue d'une arrivée en cours d'année ou d'une inscription pour la rentrée scolaire prochaine par téléphone au 04 74 70 17 12 ou par mail à l'adresse :
ecolestjosephmontrottier@gmail.com

Nous accueillons les enfants dès 2 ans !

Nos horaires sont les suivants : 8h30-11h40 et 13h30-16h40 avec une garderie dès 7h30 et le soir jusqu'à 17h30.

■ *À vos agendas !*

Nous avons profité du dernier jour d'école avant les premières vacances scolaires pour inviter les parents à découvrir les créations de leurs enfants. Un vrai moment de partage que nous réitérerons le vendredi 16 décembre de 16h30 à 18h sur l'école, en vous invitant plus largement à venir à notre rencontre. Montrottoises, Montrottois, petits et grands, soyez les bienvenu(e)s !

Une seconde occasion vous sera offerte de découvrir l'école le **samedi 18 mars** à l'occasion d'une matinée "**portes ouvertes**".

Autres rendez-vous à ne pas manquer :
Dimanche 11 décembre se tiendra notre traditionnel marché de Noël. Venez nombreux !
Dimanche 4 juin : les enfants vous présenteront leur **spectacle "autour du monde"** à la salle des sports.

École publique

Après 2020 et les confinements, 2021 et la crise sanitaire qui joue les prolongations, nous aurions souhaité un peu de répit. Eh bien non ! L'**année 2022** aura été encore marquée par les crises, les enfants d'élémentaire et les enseignants ont encore dû porter le **masque à l'école jusqu'au printemps** : Merci encore pour leur patience ! Les mois de janvier et février ont été particulièrement éprouvants avec des **enfants** et des **enseignants malades** et des **classes fermées** à plusieurs reprises. Cette situation a de nouveau empêché la réalisation de beaucoup de nos projets.

L'**accueil de plusieurs familles ukrainiennes et d'une famille albanaise** a également marqué notre fin d'année scolaire. Quelle année !

Des **projets** internes aux classes ont pu être réalisés, les brassages entre élèves des différentes classes n'étant pas possibles : interventions sur les déchets pour l'ensemble des élèves d'élémentaire, intervention sur l'énergie en CM, interventions musicales en maternelle. Après beaucoup d'incertitudes, nous avons pu faire une **fête d'école en juin** et des **sorties de fin d'année** : à l'Écopôle du Forez pour les maternelles, au Musée du tissage et dans une ferme d'élevage d'alpagas autour de Bussières et Cottance pour les CP-CE1-CE2 et à Lyon (Maison des Canuts, Parc de la Tête d'Or, traboules de la Croix-Rousse) pour les CM1-CM2. Notre traditionnelle **journée "randonnée"** de fin d'année a pu également avoir lieu malgré les fortes chaleurs.

Une subvention pour l'équipement informatique des écoles rurales nous a permis de **moderniser notre équipement informatique** et de mettre à disposition des élèves des ordinateurs portables performants. Nous remercions la Mairie qui a géré ce dossier !

Les différentes crises qui affectent notre société ont des répercussions directes sur notre école et nos élèves et nous devons préserver au maximum nos enfants malgré la situation anxiogène actuelle. C'est pourquoi notre **nouveau projet d'école** s'appelle : **"Une école ouverte sur tous les mondes"**. Il s'orientera pendant les prochaines années sur 3 axes : la réussite de nos élèves, le climat scolaire et la communication et l'ouverture sur tous nos partenaires.

Nous commençons dès cette année avec une **ouverture sur les arts**, plus particulièrement les arts plastiques en maternelle, CP, CE1 et CE2 (interventions en arts, participation à des projets artistiques et des expositions) et en éducation musicale pour les CM1-CM2 qui participent cette année au projet d'orchestre à l'école (apprentissage toute l'année d'un instrument de musique).

Nous espérons que 2023 sera l'année de l'apaisement après toutes ces crises.

Aidons nos enfants à rêver
et à construire un monde meilleur !

Le Groupement des 4 Cantons

Retour sur 2022

• **Retrouvailles des boulistes vétérans** : elles se sont tenues le mardi 7 juin à Duerne. Le challenge des 4 Cantons a été remporté par la quadrette de J. Marc CHILLET d'Aveize.

• **Le 61e Comice des 4 Cantons** : il a été organisé par la section de Chazelles-sur-Lyon. À noter une soirée cabaret de très grande qualité en salle, après un jambon cuit à la broche dégusté sous chapiteau, qui a réuni un public nombreux malgré la pluie abondante, bravée par tous.

Le dimanche, le concours agricole avec la présentation de 120 vaches à hautes performances, un inter-villages réalisé par les jeunes des villages de la section a donné une image très dynamique à ce comice, une présentation de chevaux, un marché de producteurs venus nombreux présentait une large gamme de produits de notre petite région. Le champ de foire était aussi occupé par des artisans, des entreprises, et chacun assurait la promotion de ses produits et de son savoir-faire. La météo s'étant bien améliorée, le public est venu très nombreux le dimanche, heureux de pouvoir enfin revivre de tels rassemblements après une aussi longue période de confinement et de restriction.

• **Le 19e concert CHORALIAS** : le 1er octobre à St-Laurent, une rencontre de chorales pour le plaisir de chanter, certes, avec l'ambition d'offrir un beau spectacle. Défi réussi grâce aux 4 chorales des Monts du Lyonnais (Pomeys, St-Martin, St-Symphorien et St-Laurent) et la chorale invitée, la "Maîtrise St Marc – Les Choristes" (cf/film Les Choristes). L'après-midi s'est terminé en beauté avec les 2 chants communs interprétés par les 160 choristes présents. Un public nombreux, une équipe de bénévoles (pour la préparation, le service et le rangement) efficaces et dévoués, des choristes heureux de se rencontrer à nouveau, une salle polyvalente bien restaurée : autant d'atouts qui ont contribué à la réussite de cette journée.

• **Hommage à Jean DENIS**. L'année aura été marquée par le départ de Jean DENIS en mars après avoir assuré la présidence du Groupement pendant 26 années. Nous nous souviendrons de lui comme étant un président dynamique, avec l'esprit d'entreprendre, d'une grande gentillesse.

Perspectives 2023

Le challenge des 4 Cantons sera remis en jeu lors de la rencontre des boulistes vétérans qui se déroulera à Chazelles le mardi 18 avril.

• **Le 62e Comice des 4 Cantons** se déroulera à St-Laurent **du 7 au 10 juillet**. Les délégués de la section ont cette année la responsabilité de l'organiser avec la municipalité de St-Laurent. Ce sera l'occasion encore pour cette édition, d'une fête agricole et populaire avec foire exposition, concours agricole, des animations, une soirée spectacle, des expositions,… le détail du programme sera présenté ultérieurement. Nous aurons l'occasion de faire appel aux bénévoles.

• **Le Costumier des 4 Cantons** : situé au 137, rue Cardinal Girard, à St-Symphorien-sur-Coise, abrite une très grande quantité de costumes et déguisements en tous genres. C'est Marie-Christine SÉON qui en a pris la responsabilité au 1er octobre 2022, succédant ainsi à Josette MAUVERNAY, après 22 ans de service. Qu'elles en soient sincèrement remerciées l'une et l'autre. Le Costumier est ouvert pour tous : particuliers, écoles, troupes de théâtre, professionnels, associations, cinéma. On vous accueille le mercredi après-midi et le samedi matin mais sur rendez-vous, à prendre en appelant le 07 86 79 45 36.

• **Le Service matériel**. Le Groupement des 4 Cantons dispose de matériel (chapiteaux de 5m x 6m – tables – bancs – chaises – barrières de sécurité) qu'il propose aux collectivités, associations, et, en fonction de leur disponibilité, aux particuliers et autres… Pour la section de St-Laurent, la réservation se fait auprès de Ginette DÉCULTIEUX. Un coup de chapeau tout spécial à Bernadette POYET et Hubert ROCHE qui assurent la remise du matériel lors des départs et sa récupération au retour.

Groupement des 4 Cantons
Section de Saint-Laurent-de-Chamousset
Contact : Ginette DÉCULTIEUX
06 83 40 49 98
decultieux.ginette@gmail.com

Association des handicapés des Monts du Lyonnais

Par ses activités, ses rencontres, l'association donne la possibilité aux personnes accompagnées et aux familles de se rencontrer, de prendre du plaisir et d'échanger ensemble.

Le rôle de l'association est d'**être à l'écoute** et d'**apporter un soutien aux familles et aux personnes touchées par le handicap**.

En début d'année, la commission loisirs propose un programme d'activités auquel chacun peut répondre selon ses choix et ses préférences. **Après-midi jeux, barbecue, week-end, bowling, repas dansant**, sans oublier la traditionnelle **journée pétanque avec soirée dansante** en septembre à Sainte-Foy. Celle-ci rassemble de nombreuses familles et amis.

Un évènement important pour les membres de l'association et les résidents de la Goutte d'Or a marqué cette année 2022 : la pose de la première pierre le 28 juillet du futur pôle habitat à St-Laurent-de-Chamousset.

Contacts :
J. RESSICAUD
04 74 26 00 00
j.ressicaud@sfr.fr
Yvette CŒUR
04 78 44 43 07

Caisses à savon - Barbecue à Grézieu

Week-end en juin dans le Cantal

Solidair-aidants Monts du Lyonnais

C'est "l'Association" des aidants et de leurs proches en perte d'autonomie vivant dans les Monts du Lyonnais.

■ **Son activité**

• La constitution de "**Groupes Locaux d'Entraide**" (GLE) formés par les habitants du village et des villages voisins. Les GLE réunissent une fois par mois les aidants pour des temps d'échange et d'expérience, ainsi que les personnes aidées pour des activités adaptées. Quatre groupes sont actifs : Duerne, Longessaigne, Larajasse et Chazelles-sur-Lyon.

• L'organisation, cette année encore, de 2 sessions de "**formation des aidants**" pour permettre à chacun de prendre conscience de ce qu'est la situation d'aidant et sur la manière de l'assumer de façon "bien traitante" pour soi comme pour la personne aidée.

• Les "**haltes-répit**" accueillent les personnes aidées un après-midi par semaine, afin de donner aux aidants un peu de répit. Les participants sont entourés de plusieurs accompagnants qui animent ces rendez-vous hebdomadaires dans un esprit ludique, convivial et apaisant.

• Le projet d'une "**colocation**" pour personnes âgées en perte d'autonomie à Duerne. Les travaux de construction devraient être achevés en début d'année 2024. Cette maison se veut une alternative aux Ehpad et accueillera huit personnes âgées atteintes de maladies neuro-dégénératives dans une logique de proximité et d'entraide en accueil long séjour.

L'association accueille très volontiers en son sein toute personne désireuse de renforcer l'équipe, afin de développer et d'optimiser son action sur le territoire des Monts du Lyonnais.

Solidair-aidants MDL
4 rue de la Mairie
69850 Duerne
e-mail : solidairaidantsmdl@gmail.com
Tél. 06 24 30 08 93

Théâtre participatif organisé en mars 2022

Image de synthèse de la future colocation

Liste des associations

ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE	ADRESSE
APE École Publique	Mme CARRON Claire Mme ELEFTERAKIS Laure	06 81 22 41 93 06 58 83 75 06	325 Chemin de La Renardière 105 Chemin de Montmartin
APEL École privée St-Joseph	Mme DULONG Charlène	06 31 10 21 79	948 Chemin du Vallon 69770 Chambost-Longessaigne
Autant d'Équilibres	Mme EXPERT Anne	06 73 59 30 83	52 Impasse du Puits
Camping-car sur les routes de la soie et du monde	Mme LOQUÈS Irène	06 21 55 42 04	29 Chemin Peronnet
Carro d'As	Mme BROUAND Marie-Dominique	04 78 36 94 60	103 Chemin La Croix Matillon
Entre Terre et Vents	Mme DECHAUMET Christiane	04 74 70 15 46	2499 Chemin de la Guillonas
Bibliothèque	Mme SECOND Christelle	06 74 94 88 72	121 Route d'Ancy
Chamotteandco (céramique et poterie)	Mme Marie-France GUILLON	06 29 55 63 01	163 Rue des Remparts
Chasse Albigny	M. TATY Julien	06 89 86 50 78	St-Forgeux
Chasse Montrottier	M. POYARD Lucien	06 14 01 58 40	34 Impasse des Hirondelles
FNACA (Les anciens d'Algérie)	M. COQUARD Albert	04 74 70 14 45	151 Chemin des deux Communes
La Montagnarde	Mme PROTIERE Mélodie	07 60 03 55 11	12 Chemin de la Borgia 69690 Brussieu
Ruche de l'Écologie	M. MANCEAU Thierry	04 74 70 18 71	80 Impasse de La Tuilerie
Salle des sports AFSSM	Mme BEAUCAMP Rachel	06 18 07 30 72	25 Route de Lyon
Amicale des pompiers	M. COQUARD David	04 74 70 11 47	221 Rue Malagoutte
Club de tennis	Mme JOURNET Estelle	06 33 10 42 00	10 Chemin Thimonier
Club des boules	M. DAUVERGNE Jacky	06 86 69 30 30	112 Route de St-Julien Résidence Les Genêts
Club du 3e âge	M. PÉJU Michel	06 09 40 35 83	381 Chemin de La Chambardière
Club de foot SC Bigarreaux	M. DUCARRE Grégory	06 87 14 50 39	23 bis Rue de la Brévenne 69690 Bessenay
Club de foot seniors (AML)	M. BONNIER Thomas	06 32 64 59 90	349 Grande Rue
Comité Inter Sociétés (CIS)	Mme LAVAL Aurélie	07 89 22 56 66	85 Impasse du Puits
Moto club	Mme JOURNET Catherine	04 74 70 16 76	54 Impasse des Lanternes
Les Amis de St-Martin	Mme MATHIEU Françoise	04 74 70 11 87	6 Rue de la Dîme
Nature et fantaisie	Mme ROCHE Isabelle	06 89 72 21 24	118 Impasse des Hiboux
Raconte-moi une chanson	Mme POISSON Laetitia	06 64 64 23 92	2185 Route de St-Martin
Travelling (cinéma)	M. LAVAL Jean-Yves M. GUILLON Georges	06 58 38 25 94 06 62 17 30 57	553 Route de St-Martin 163 Rue des Remparts

Tarifs des salles de Montrottier

SALLES	HABITANTS DE MONTROTTIER	PERSONNES EXTÉRIEURES	CAUTION	CAPACITÉ
Grande salle (salle des sports)	210 €	400 €	300 €	300 pers.
Parquet (salle des sports)	150 €	220 €	300 €	200 pers.
Salle des fêtes	240 € (350 € avec forfait ménage)	390 € (500 € avec forfait ménage)	400 €	160 pers.
Foyer rural	90 €	Pas de location pour extérieur	300 €	80 pers.
Colonie	220 € (vaisselle comprise)	360 € (vaisselle comprise)	300 €	100 pers.
Salle Pierre Dupeuble (uniquement printemps/été)	50 €	90 €	300 €	50 pers.

Informations :

• Vins d'honneur : les salles sont louées 40 €.
• Foyer rural (pas de cuisine), mais possibilité de repas chauds apportés de l'extérieur.
• Funérailles : une salle peut être prêtée aux familles. Don libre qui sera reversé au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
• Pour les salles non équipées de vaisselle, tables et chaises : réservation du matériel auprès du Comité Inter-Sociétés - Imprimé de réservation disponible à la Mairie.
• **Les écoles et les associations du village bénéficient gratuitement des salles 2 fois par an.**

Nous rappelons que pour le confort de tous, chaque utilisateur doit veiller à ne pas faire de bruit trop tardivement.

État civil

Ils sont nés

en 2021

LETRA-DOMINGE Tylio	23 décembre	Gleizé

en 2022

GARCIA Milan	13 janvier	Sainte-Foy-lès-Lyon
AIDER Djéna	7 mai	Gleizé
DUFFET Evan	11 juin	Écully
GAUTIER Alice, Colette, Marie, Johnnie	15 avril	Gleizé
GIRARD Louna	14 juillet	Gleizé
CHOSSIÈRE Alexandre	29 juillet	Écully
VIANNAY Emma	12 septembre	Écully

Evan DUFFET

Alexandre CHOSSIÈRE

Louna GIRARD

Ils se sont mariés

en 2022

BOUGARD Romain & DEBOURG Céline	23 avril
FAVIER Quentin & MOREAU Tiphaine	18 juin
GAREL Matthieu & LIN Jiamei	30 juillet
TEXIER Olivier & RAMPIGNON Catherine	6 août
CHAMPLIAUD Florian & PLAGNARD Elsa	6 août

Céline et Romain

Matthieu et Jiamei

Ils nous ont quittés

en 2022

FERRÉOL Huguette (88 ans)	2 février	Tarare
DUPEUBLE veuve DUBESSY Jeanne, Francine (94 ans)	17 février	Tarare
BOURRAT veuve GIRARDON Alice, Claudia (84 ans)	17 février	Gleizé
COQUARD veuve CHAVEROT Monique, Marie, Lucie (83 ans)	24 février	Saint-Laurent-de-Chamousset
BASTION Claudius, Francis (81ans)	28 mars	Tarare
DUPUY veuve RAVICHON Marcelle (99 ans)	30 mai	Montrottier
PROTIÈRE Paul, Jean, Marie (77 ans)	8 juin	Pierre-Bénite
PASSION Catherine, Marie, Christine (68 ans)	14 septembre	Saint-Laurent-de-Chamousset
GONIN Jean, Eugène (85 ans)	25 septembre	Saint-Laurent-de-Chamousset
JANIN Jean, Joseph (95 ans)	4 octobre	Saint-Laurent-de-Chamousset
LAMURE veuve CIVIER Marguerite, Perrine (94 ans)	4 octobre	Balbigny
GIROUD veuve VULPAS Marguerite (94 ans)	5 octobre	Saint-Laurent-de-Chamousset
FERRIERE veuve SECOND Josette, Marie, Thérèse (78 ans)	28 octobre	Saint-Laurent-de-Chamousset
LE BELLEC Michel, Maurice, Henry (72 ans)	29 octobre	Montrottier

Listes arrêtées à la date du 17 novembre 2022

MAIRIE DE MONTROTTIER
Tél : 04 74 70 13 07
Fax : 04 74 70 20 39
E-mail : mairie@montrottier.fr
Site : www.montrottier.fr
Horaires d'ouverture au public
Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30
Samedi : 10h - 12h

BIBLIOTHÈQUE
Tél. 04 74 70 26 76

CANTINE SCOLAIRE
Tél. 04 74 70 16 11

HALTE-GARDERIE "La Farandole"
Tél. 09 67 65 10 72
Jours d'ouverture : jeudi et vendredi de 8h à 18h

ÉCOLE PUBLIQUE & GARDERIE PÉRISCOLAIRE
Tél. 04 74 70 15 02

ÉCOLE PRIVÉE ST-JOSEPH
Tél. 04 74 70 17 12

VIE SOCIALE - SERVICES

ESPACE DE GRATUITÉ
Ouvert le 1er et 3e vendredi du mois de 13h30 à 18h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS
Antenne du Château de Pluvy
Tél. 04 37 20 13 09
Antenne Saint-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04 74 70 58 00
www.cc-montsdulyonnais.fr

OFFICE DU TOURISME
Tél. 04 78 48 64 32
www.montsdulyonnaistourisme.fr

DÉCHÈTERIE - Les Auberges
Tél. 04 74 70 21 48
Horaires hiver : du 01/11 au 31/03
Du lundi au jeudi : 14h - 17h30
Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h30 / 13h15 - 16h
Horaires été : du 01/04 au 31/10
Du lundi au jeudi : 14h - 18h30
Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 18h30
Samedi : 9h -12h30 / 13h15 - 16h
ATTENTION : Merci de noter qu'il n'est plus possible de pénétrer sur le site, avec votre véhicule, ¼ d'heure avant l'heure de fermeture de l'après-midi.

MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE (MDR)
Point d'accueil créé par le Conseil général du Rhône pour toutes les compétences départementales : santé, personnes âgées et personnes handicapées, action sociale, enfance, insertion, aménagement du cadre de vie, techniques.
Tél. 04 74 70 52 20

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)
Service de proximité polyvalent et généraliste (emploi, logement, formation, insertion, santé, famille).
Tél. 04 74 26 50 78

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Assistante sociale Mme SERVAIS
Tél. 06 79 85 01 32

CPAM
Assistante sociale - Permanence le mardi matin en semaine impaire sur rendez-vous
Tél. 04 27 82 23 50 - Ste-Foy-l'Argentière

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Personnes âgées et handicapées : Tél. 04 74 70 59 76
Familles : Tél. 04 74 26 59 92

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
Adultes (+ de 16 ans) à Tassin-la-Demi-Lune
Tél. 04 72 59 13 70
Enfants et adolescents à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04 74 70 53 72

RÉSEAU ENTRAIDE SOLIDARITÉ
Tél. 06 42 29 26 76

CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Délégation Monts du Lyonnais)
Tél. 04 74 70 56 93

PARC ÉCO HABITAT
Services et conseils à l'amélioration de l'Habitat
Saint-Symphorien-sur-Coise -Tél. 04 72 66 14 30
www.parc-ecohabitat.com

PROFESSIONS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTHIQUE NATUREL
Mme YAACOULI Fabienne - 06 87 27 68 83
www.fabienne-yaacouli.fr

ACUPUNCTURE TRADITIONNELLE CHINOISE
M. MASCRET Bruno - 06 19 92 32 76
Mme MARCONNET Marine - 06 81 77 41 12

DENTISTES
Mme SULLIOT Pauline - 04 74 70 19 99
M. GASPERMENT Samuel
Mme DOSSOU Louise

GÉOBIOLOGUE (détection des énergies naturelles et artificielles – mémoire des murs)
Mme CHAMPLIAUD Elsa - 07 67 29 95 27
vivre-lequilibre@protonmail.com
www.vivre-lequilibre.com

GRAPHOTHÉRAPEUTE
Mme MONNIER Céline - 06 80 55 87 17
cmonnier.grapho@gmail.com

INFIRMIÈRES - 04 74 26 50 19
Mme ALEXANDRE Valérie
Mme GIUDICELLI Isabelle
Mme MURAT Delphine
Mme SPINOSA Catherine

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
M. DESMET Damien - 06 22 78 27 60
Mme GODARD Élodie - 06 70 56 90 73

MASSAGES BIEN-ÊTRE
M. BADET Franck - 06 63 23 52 96
contact@plenitude-massages.fr
www.plenitude-massages.fr
M. BOISSON Benoît - 06 59 15 31 12
benoitboisson@gmail.com

MÉDECINS
M. BEAUTEMS Kévin - 09 63 59 84 14
Possibilité de prendre rendez-vous sur www.doctolib.com
M. GUYON Gilles - 04 74 70 13 72

OSTÉOPATHE
Mme ROUQUIER Anne-Claire - 06 30 40 83 15

PHARMACIE
M. LAVERGNE Cédric - 04 74 70 13 70

PRATICIENNE SOMATIQUE
Mme EXPERT Anne - www.artssomatiques.com
06 73 59 30 83

PSYCHOMOTRICIENNE - SOPHROLOGUE
Mme FLEURY Florence - 06 79 11 18 93

SAGE-FEMME
Mme DESMET Florence - 06 67 05 36 25

En cas d'urgence, lorsque votre médecin n'est pas dans son cabinet médical, vous devez appeler le 15.
Vous n'obtiendrez un médecin du canton que dans les plages horaires suivantes :
le samedi : de midi à 20h
le dimanche : de 10h à 20h
En-dehors de ces horaires, le SAMU gérera directement votre problème.

COMMERÇANTS

VENTE DE PRODUITS FERMIERS
AADNAN Ismael (œufs bio) - 06 86 41 54 95
COTTENCIN Alain (légumes) - 04 74 70 15 34
EARL des Perles Rouges du Pothu - 06 81 72 77 42
GAEC de La Péraudière (fromages) - 04 74 70 14 75

PIZZAS
GOULARD-ROGER Patrick - 06 09 02 62 61

ÉPICERIE - BOULANGERIE
VIVAL - SAS NOTIN Carole - 04 74 70 15 73
LE FOURNIL DE DAVID - 04 74 70 15 73

PAIN
LE PAIN ROMAIN - 06 60 29 13 15

TABAC PRESSE
Commerce SERRAILLE Adeline - 04 74 70 13 49

GARAGE RENAULT
ROUSSET-CHAVEROT - 04 74 70 13 17

SALON DE COIFFURE - ESTHÉTIQUE - BAR À ONGLES
"Coiffure Passion"
DEMEULE Sarah et ACOURT Sandy - 04 74 70 19 92

ESTHÉTIQUE ET BEAUTÉ
Institut Myrtille - 06 19 34 66 42

POSE D'ONGLES ET MANUCURE À DOMICILE
JACQUELIN Valérie - valkroft@yahoo.fr - 06 18 06 69 61

TATOUAGES
Jul.ink tatouage - MAISONNEUVE Julie
06 61 86 99 14

BAR - RESTAURANT - GLACIER
Le Montrottier - 04 78 64 78 96

GITE D'ENFANTS
Mme CLEMENT Michelle et M. MANCEAU Thierry
04 74 70 18 71

GITE ÉQUESTRE
M. BOUCHET Bernard et Mme SULIÉ Delphine
06 87 10 04 13 ou 06 20 67 35 63

GITES RURAUX ET CHAMBRES D'HÔTES
Mme BAUME Roberte - 06 29 98 13 66
Mme DECHAUMET Christiane - 04 74 70 15 46
Mme DEROIN ALIX Agnès - 04 74 70 27 63
MM. GAREL Gérard et Pierre - 06 07 48 22 77
Mme et M. LEGRAIN Eliane et René - 04 74 70 10 71

ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
ROCHE Isabelle – http://enfanceartnature.fr
06 89 72 21 24

ARCHITECTE
L'ATELIER DE MONTROTTIER LOIC PARMENTIER & ASSOCIÉS - www.atelier-architecture.fr
04 26 63 14 43 - 06 31 11 74 87

ARTISAN D'ART MAROQUINIER
ATELIER MONSIEUR FLA - LASNE Philippe
06 82 40 19 06

ARTISTE VERRIER - CRÉATION DE VITRAUX
L'ATELIER DE VANESS - BAILLIACHE Vanessa
06 18 71 99 28
www.latelierdevaness.com - latelierdevaness@gmail.com

ASSISTANT MAÎTRE D'OUVRAGE DU BÂTIMENT EXPERT DU PATRIMOINE BÂTI
BHC - POISSON Jean-François - 06 60 78 88 06
bert-habitat-concept@neuf.fr

BUREAU DE CONTRÔLE POUR PROFESSIONNELS
AGPG CONTRÔLE - GONNET Philippe - 04 72 54 94 39
www.agpg-controle.fr - 06 85 45 77 41

COUTURE À DOMICILE *(retouches)*
DUSSUD Laurence - 06 29 31 32 82
laurence.dussud@gmail.com

CRÉATION DE BIJOUX *(perles, pierres minérales, macramé)*
AUX COULEURS DU BONHEUR
MOUI-BEAUCAMP Rachel - 06 18 07 30 72
couleursdubonheur@gmail.com

CRÉATION TERRASSEMENT & ENTRETIEN ESPACES VERTS
BATAILLE Florent - 06 80 12 15 54

PROFESSION LIBÉRALE & INDÉPENDANTE
CABINET CP2F EXPERT - 04 74 70 28 70

DÉCORATION À LA CHAUX
GOLCBERG Stéphane - 06 34 20 59 99

ÉLAGUEUR
GUILLOUD Glenn - 06 84 32 14 62

ÉLECTRICITÉ – ALARME
ARNOELEC - ARNAUD Alexandre - 06 68 83 81 64
BONNET Philippe - 04 74 70 17 76
BOUTON Alexandre - 06 22 17 10 12
DOM'ELEC - J-Pierre PASCUAL - 06 78 96 24 02
EGELEC PRO ENR - Eric GARNIER - 06 79 23 40 38

EXPLOITANTS FORESTIERS
SARL Forêts Bois Services :
DUPERRAY Régis : Achat - Coupe de bois sur pied
04 74 70 21 70
PROTIERE Joël : Vente bois de chauffage
06 28 27 11 00
TISSEUR Jérôme : Plantation - Débroussaillage
06 88 70 19 69

FABRICATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE
MARTEK POWER - EATON - 04 74 70 27 00

INFILTROMÉTRIE
AS INFILTROMÉTRIE - SOLER Alain - 06 08 42 42 07

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANO
VULPAS Sylvain-Max - 04 74 70 16 55

MAÇONNERIE
DUFFET MAÇONNERIE - 06 78 53 40 24
ENTREPRISE CHAVEROT Thierry - 04 74 70 13 28
GOLCBERG Stéphane - 06 34 20 59 99
MONNIER Benjamin
www.mm-maconnerie-terrassement.fr - 06 63 65 25 08

MENUISERIE
GIROUD AGENCEMENT - Olivier GIROUD
04 74 70 17 62
JOURNET BOIS - JOURNET Christophe et Raphaël
04 74 70 26 69
MARCOUX Guillaume - 06 13 88 80 41
MITTON Menuiserie - 06 69 55 26 47
SEDENO Romain - 06 72 61 29 91

MENUISERIE - CHARPENTE
DC CHARPENTE - DUFFET Anthony - 06 81 86 13 48
EURL DE SAINT JEAN CHARPENTE
DE SAINT JEAN Dimitri - 06 50 08 24 80

MAISON OSSATURE BOIS
JOURNET BOIS - JOURNET Christophe et Raphaël
04 74 70 26 69

MATÉRIEL AGRICOLE (Vente et réparation)
COLINET HAUTE BRÉVENNE AGRICOLE
07 62 00 26 57

MÉTALLERIE DÉPANNAGE
EMD - GRILLOT Simon - 04 74 70 23 78
FARJOT Alain - 04 74 70 22 36

PAYSAGISTES
FLOVERT PAYSAGE - BATAILLÉ Florent - 06 80 12 15 54
ROCHE Jérémy - 07 51 68 99 38
THEVENET Paysages - THEVENET Clément
06 48 58 81 43 - thevenetpaysages@gmail.fr

PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL
ACCROCH'image - BOISSON Benoît - 06 59 15 31 12
www.accrochimage.com
LUXCOGITO - MASSE Max - 06 65 65 95 29
luxcogito@maxmasse.com

PLÂTRIERS - PEINTRES
BONNET Stéphane - 06 62 44 00 53
GRANJON Tristan - 06 26 27 08 78

PLOMBIERS - CHAUFFAGISTES - ZINGUEURS
CABERO ÉNERGIES SERVICES - CABERO Jeff
06 98 17 00 87 - cabero.energies.services@gmail.com
MLP2C – Florian CHAMPLIAUD - 06 11 14 10 07
NAYRAND Raphaël - 06 67 37 81 24

POSE DE PHOTOVOLTAÏQUES & BORNES DE CHARGES
DOM'ELEC - J-Pierre PASCUAL - 06 78 96 24 02

SOCIÉTÉ DE SERVICE (débarras)
ROSSI Frédéric - www.societe-de-service.com
04 74 70 17 57

TAXI
PERRIER René - 06 48 25 49 50

TRANSPORT
CROZIER Robert - 06 80 43 13 14
LAEXIA TRANSPORTS - CROBU Laëtitia - 06 58 17 01 59

Afin de tenir à jour notre liste, veuillez adresser, au secrétariat de la mairie, vos créations d'entreprises.

INFO

L'entrée de la Mairie se fait côté Grand'Rue. Elle ouvre à 10h le samedi matin. L'entrée derrière, sur le parking, est exclusivement réservée aux rendez-vous cartes d'identité et passeport.

CLASSES EN 2